

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 10 février 1922

Sommaire :

L'utopie nationaliste

Les quatre fauteuils vacants

Washington et la Sibérie

Saint Louis, roi charitable

L'esthétique de nos villages

Benoît XV intime

D'une servante qui veut
se faire maîtresse

Fl. De Lannoy

Chan. P. Halfants

Comte Perovsky

M^{re} Marie de Roux

Adolphe Hardy

L. Dehon

Fern. Dechamps

Les idées et les faits : Chronique des idées : Louis Massignon à Louvain,
J. Schyrgens. Activité dominicaine. — Rome. — Équateur.

La Semaine

☩ A Sa Sainteté Pie XI l'ardent hommage de notre amour filial et de notre humble soumission !

Nous voulons ignorer tous les racontars de journalistes malavisés ou de politiciens intéressés. La barque de Pierre à un nouveau pilote. A lui seul la direction de l'Église.

L'élection du Pape a montré une fois de plus combien le nationalisme est une maladie répandue. Que de catholiques en jugent du point de vue étroit de leur pays ou de leur race. Comme si l'Église n'était pas universelle et le Souverain Pontife le représentant du Christ pour toutes les nations.

Soyons patriotes — on ne peut l'être assez — mais soyons catholiques aussi, c'est-à-dire membres d'une société où il n'y a « ni païens, ni juifs ; ni barbares, ni scythes ; ni esclaves, ni hommes libres ».

☩ La conférence de Washington est close. Ouverte à grand fracas, on l'avait presque perdue de vue ces derniers temps et elle s'est terminée sans bruit. Et pourtant si les traités signés ne restent pas lettre morte, si loyalement on exécute les décisions prises, il semble que le fardeau de l'armement pèsera moins lourd sur les épaules de l'humanité, et que les menaces de guerre en Orient se trouveront quelque peu conjurées.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

MELIOR

LES PLUS
IMITÉS



ERNEST
TINCHANT

DONC
LES MEILLEURS

ERNEST
TINCHANT

PARFUMERIE

FONDÉE EN 1860

A la Corbeille Royale
Emile Lemesre

PARIS
4, Passage Violet

BRUXELLES
82, Rue Coenraets



**PETIT-BEURRE
PAIREIN**

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5 millions

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- *Ordres de Bourse* -

Renseignements Financiers

Encaissement de Coupons

- *Vérifications de Tirages* -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre
d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et*
Informations dont le service est fait gratuitement à la
clientèle.

ODEOLA

EST UN ENSEMBLE MERVEILLEUX QUI RÉUNIT LES QUALITÉS LES PLUS PRÉCIEUSES AUXQUELLES ON AIT PU ATTEINDRE EN FAIT D'APPAREILS PNEUMATIQUES. IL EST INCOMPARABLE PAR SA CONSTRUCTION ET PAR SON RENDEMENT ARTISTIQUE. IL EST ENTIÈREMENT CONSTRUIT PAR LA MAISON J. HERRBURGER DE PARIS DONT L'OUTILLAGE ET LES RESSOURCES SONT UNIQUES AU MONDE. IL N'EST PLACE QUE DANS LES PIANOS DE MARQUE LES PLUS RÉPUTÉS DU MONDE ENTIER : EN BELGIQUE DANS CEUX DE LA MARQUE NATIONALE GUNTHER

Magasins de Vente : 6, RUE THERESIENNE, 6, BRUXELLES

Téléphone : B. 8586

(Porte de Namur)

PALAIS DE LA MODE

HABILLE LE MIEUX

TÉL. 2829

24, RUE DE LA VIERGE NOIRE, 24, BRUXELLES

LE PLUS BEAU CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

Chocolat

MARTOUGIN

le meilleur !

NOUVELLE INVENTION
AURIFEX · J.C. BOLDOOT
 UN COSMÉTIQUE LIQUIDE

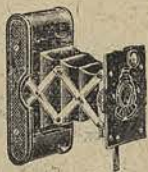


*“Les bons soins pour votre toilette,
 spécialement pour les cheveux, exigent
 l'emploi de L'AURIFEX J.C. BOLDOOT.”*

LE GRAND FLACON 3 fr 50
 avec Stilligoutte

PETIT
 LÉGER
 COMPACT
 PRATIQUE

Le Vest Pocket KODAK



NE VOUS ENCOMBRE JAMAIS

PRIX : FRS 111

DEMANDEZ RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE CHEZ VOTRE MARCHAND HABITUEL

KODAK L^{TD} 36, RUE DE L'ECUYER, BRUX.

Grande Maison de Blanc

LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux Poulets, Bruxelles



LINGERIE - DÉSHABILLÉS - DENTELLES
 - LINGE DE TABLE ET DE MAISON -
 SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES
 - TOILETTES DE VILLE ET DE SOIRÉE -
 - BLOUSES - PEIGNOIRS - PYJAMAS -
 CHOIX CONSIDÉRABLE DE LAINAGES
 BONNETERIE DE VILLE ET DE SPORT
 GANTERIE - PARFUMERIE - MERCERIE
 NAPPERONS - BRODERIES & DENTELLES
 - TISSUS D'AMEUBLEMENT - RIDEAUX -
 STORES - LITIERES - COUVERTURES
 COUVRE-LITS

LA LINGERIE

DE

LA GRANDE MAISON DE BLANC

JOINT LE FINI

A L'ÉLÉGANCE

Tout achat est expédié franco dans toute
 la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg

L'utopie nationaliste

Je sais gré à M. Nothomb de m'avoir répondu. Il redoute sur l'esprit des lecteurs de cette Revue, les détestables effets d'une défense, toute académique, de la neutralité belge. D'après lui cette défense constitue un dangereux paradoxe parce qu'une Belgique neutre *n'est qu'une Belgique faible, divisée, impréparée, une Belgique qui appelle la guerre et l'humiliation !*

M. Nothomb est le très brillant porte-parole, si pas le fondateur de ce parti, né de la guerre, et qui semble par son titre monopoliser à son profit tout le patriotisme du pays. Nul mieux que lui ne pouvait exposer les arguments qui légitiment à ses yeux et à ceux de ses amis la politique à laquelle la Belgique s'essaie depuis trois ans. Je reconnais bien volontiers que le programme qu'il défend, est beau, généreux, très séduisant. Je voudrais pouvoir y adhérer sans arrière-pensée, car il répond parfaitement à notre idéal patriotique ; je redoute d'autre part de le critiquer, car quelque prudence que l'on veuille apporter à un débat de ce genre, on court le risque d'être accusé de méconnaître son pays et de diminuer à plaisir le rôle qu'il est appelé à jouer.

Mais, malgré ce risque, je ne puis me déclarer convaincu par la démonstration de M. Nothomb, car la politique nationale, qui fait fi de la neutralité, n'est à mes yeux qu'une généreuse utopie, qui ne tient compte, ni du passé, ni du présent, qui n'invoque l'histoire que pour la déformer et qui, pour la poursuite d'un beau rêve, menace de compromettre notre bien le plus essentiel, la sécurité du pays.

M. Nothomb dit très justement que chez beaucoup de Belges le regret de la neutralité provient *de la déception que nous a laissée la paix*. Ne voit-il pas que cette déception, qu'il partage, est la condamnation même de la politique d'indépendance ? A Versailles, nos diplomates improvisés, soutenus par une opinion publique désorganisée par quatre années d'occupation et grisée par la victoire, firent bon marché de la neutralité, sans s'inquiéter où les mènerait cette politique d'isolement ; prenant à leur compte une partie du programme national, ils ajoutaient à la demande des réparations dues par l'Allemagne, des revendications, très légitimes au point de vue belge, mais qui blessaient les droits acquis d'un pays voisin. Si on doit juger une politique par ses résultats, n'est-on pas forcé de reconnaître que la « politique nationale » a abouti à Versailles à un lamentable échec et que notre histoire diplomatique comptera peu de pages plus humiliantes que celles qui relateront notre tentative de révision des traités de 1839 ?

* * *

On a attribué cet échec à bien des causes : on a parlé du manque de préparation de nos représentants, de la défiance qu'éveillaient les opinions avancées de certains d'entre eux, de l'habileté de la diplomatie hollandaise, de l'incompétence aveugle et butée de quelques ministres étrangers ; quoi encore ? Mais n'y a-t-il pas une raison plus profonde et supérieure à toutes celles-là qui explique le rejet des demandes belges, à l'heure où l'on reconstituait la Pologne, où l'on ren-

dait l'Alsace-Lorraine à la France et le Sleswig au Danemark ? Si on a refusé de reviser en faveur de la Belgique les décisions du traité de 1893, n'est-ce pas parce que la situation internationale que ce traité nous imposait, constituait malgré ses défauts et son empirisme, la solution à tout prendre la plus sage et la plus européenne de la question belge ?

Si la Belgique s'était contentée à Versailles de réclamer le rétablissement de la neutralité violée par l'Allemagne et d'exiger, au nom de solennelles promesses, la réparation intégrale et complète des dommages subis, n'aurait-elle pas eu une attitude plus digne d'elle-même, plus conforme à sa politique traditionnelle depuis 1830 et qui par sa précision et sa modération aurait eu pour elle plus de chances de réussite ?

Je dis, « politique traditionnelle », car pour moi, la neutralité est la seule tradition de notre politique extérieure. M. Nothomb prétend que nos hommes d'Etat de 1830 possédèrent les vrais principes — et il accuse la neutralité perpétuelle, — *de les avoir obnubilés et peu à peu effacés aux yeux des hommes qui nous dirigèrent depuis...* Il en appelle au témoignage de son illustre aïeul, le ministre Nothomb, de de Theux, de Rogier. Mais M. Nothomb n'ignore cependant pas, que dès 1831, M. de Theux fut parmi ceux qui acceptèrent le traité des XXIV articles, traité qui nous imposait la neutralité et consacrait la séparation du Limbourg et du Luxembourg (le ministre Nothomb s'abstint). Il sait bien qu'en 1839, ces trois hommes d'Etat, au prix de leur popularité, votèrent le traité de paix définitif avec la Hollande et que le ministre Nothomb prit par trois fois la parole pour démontrer l'imprudence de ceux qui voulaient en rejeter les conditions pénibles mais inévitables que l'Europe mettait à notre admission dans le cercle des nations reconnues. On les accusa alors de sacrifier l'honneur et la dignité du pays. Une opposition bruyante soutint la politique de résistance à outrance, la politique nationale ; elle était personnifiée par Gendebien et elle ne comptait parmi ses membres aucun autre fondateur de notre indépendance. Le ministre Nothomb se consolait de son impopularité momentanée en disant qu'un jour le pays approuverait son attitude, et il a eu raison. Dès 1831, et en 1839, ses amis et lui avaient compris quels devaient être les principes directeurs de la politique belge ; c'était une politique qui devait tenir compte de la faiblesse des moyens d'un petit Etat autant que des exigences de la diplomatie européenne : c'était une politique réaliste (1).

* * *

L'année suivante, dans le discours du trône de 1840, Léopold I^{er} disait : « *La neutralité, nous ne pouvons trop nous en convaincre, est la véritable base de notre politique ; la maintenir sincère, loyale et forte, doit être notre but constant* ».

La même année, la question d'Orient fut sur le point de

(1) Dans un article que publiera la *Revue générale* de ce mois, je rappellerai comment, en 1841, le ministre Nothomb a refusé de conclure une union douanière avec le Luxembourg, par crainte d'une rupture diplomatique avec la Prusse.

provoquer une guerre entre la France et l'Angleterre, unies, comme en 1814, aux trois puissances occidentales. N'était-ce pas une occasion inespérée, en prenant part au conflit, de reprendre à la faveur d'une guerre générale les territoires luxembourgeois et limbourgeois que la Belgique avait été forcée d'abandonner l'année précédente ? Les hommes de 1830 ne le crurent pas. M. Lebrun, qui est peut-être le plus remarquable des hommes politiques de sa génération, précisa, en sa qualité de ministre des Affaires Étrangères, quelle serait l'attitude qu'adopterait la Belgique : « *Fidèle à ses engagements, déclara-t-il, le gouvernement du Roi considère comme un devoir de moralité politique de les maintenir intacts... La Belgique restera donc ce que les traités veulent qu'elle soit, mais la neutralité n'est pas l'impuissance, et si les éventualités de l'avenir deviennent menaçantes, la Belgique prendra les précautions qu'elle jugera nécessaires pour la garantie d'une atteinte quelconque* ».

Pour comprendre combien cette attitude était sage et quel service la neutralité rendait ainsi à notre pays, il faut se rappeler combien la Belgique au lendemain de sa révolution était mésestimée non seulement en Prusse, en Autriche et en Russie, mais encore en Angleterre et en France. N'est-ce pas Talleyrand qui se moquait de la *bêtise* de nos premiers dirigeants et qui conseillait « *d'abandonner à leur égard les formes de ménagement qui ne conviennent pas à un gouvernement si nouveau et si présomptueux* » ? (Mémoires de Talleyrand, t. V, p. 58 et 63), et le ministre hollandais Verstolek traduisait l'opinion généralement reçue quand il affirmait que « *les Belges sont et seront toujours des gens uniquement propres à gâter les affaires* ».

Partout, on considérait notre révolution comme « un sous-produit » de la révolution de Juillet, on nous prenait pour un peuple de brouillons et de démagogues ; notre indépendance ne semblait qu'une solution passagère, et on nous croyait tout prêts à nous jeter à la première occasion dans les bras de la France. En 1840, la Prusse était convaincue qu'en dépit des traités, la Belgique se considérerait comme l'avant-garde obligée de l'armée française. « *L'opinion générale, écrivait le prince de Chimay, nous range du côté de la France* ».

C'est l'observation loyale de la neutralité autant que la politique impartiale et sage de nos hommes d'Etat de 1830 qui modifièrent l'opinion qu'on portait sur nous et qui firent considérer par tous nos voisins — jusqu'en 1914 — l'existence d'une Belgique indépendante et neutre comme un dogme de l'équilibre européen, la sauvegarde de la paix dans ces régions scaldéennes où les armées s'étaient si souvent rencontrées.

Cette politique de neutralité fut celle de Léopold II, celle de Lambermont, la plus belle et la plus noble figure de notre personnel diplomatique. « *C'est en temps de paix, disait-il, autant que pendant les périodes de crise, que la neutralité nous est indispensable, parce que c'est pendant la paix que les grands Etats cherchent à dominer leurs petits voisins* ».

Est-il téméraire d'affirmer que si Léopold II n'avait pas été le souverain d'un pays neutre, toute son habileté n'aurait pas réussi à vaincre les défiances qu'avait fait naître sa politique coloniale ? N'a-t-on pas, vers 1890, accusé à l'envi la Belgique d'être vendue à la politique prussienne ou française et si les traités de 1893 n'avaient pas été les garants de notre impartialité et de notre indépendance, n'aurait-on pas soupçonné dans les agissements du roi au Congo les menées secrètes de quelque grande puissance cachant ses ambitions coloniales derrière la personnalité du souverain belge ?

En tous cas, la neutralité n'a pas empêché la Belgique d'acquérir en Afrique le plus beau des domaines coloniaux, le plus riche en promesses d'avenir.

* * *

Que la neutralité ait été parfois mal interprétée, qu'on ait voulu en exagérer les conséquences et qu'on ait abouti à vinculer, en son nom, dans de trop étroites limites notre liberté d'action, je suis bien loin de le contester. Avant la guerre, j'ai signalé les dangers de cette interprétation trop stricte, mais je ne saurais admettre que la neutralité doit par elle-même être « *endormeuse d'énergies, favorable aux paresseuses, facilitant l'accès des affaires à des hommes sans préparation et sans doctrine* ». Comme le bâtonnier des Cressonnières, je suis convaincu, que, sans la répudier il était parfaitement possible d'en tirer meilleur parti. Lambermont, qui s'y connaissait, assurait que la Belgique avait une *politique extérieure qui lui est propre, ni effacée, ni inactive, condition indispensable et sauvegarde du développement paisible de ses intérêts économiques, mais dont cette expansion n'est pas le seul objet, ni le but exclusif*.

Si on fait de la neutralité un argument de la politique antimilitariste, c'est bien à tort. Arendt enseignait dès 1840 que la garantie des traités de 1839 « *ne nous décharge de rien, ne nous libère d'aucun effort et d'aucun sacrifice* ». Et Lebeau, en 1843, disait à la Chambre Belge : « *Pour signifier quelque chose, la neutralité belge doit être forte et doit être armée* ». Les faits sont là, pour prouver qu'entre la neutralité et l'antimilitarisme, il n'y a pas, comme le ferait supposer M. Nothomb, les relations de cause à effet. La Suisse neutre avait en 1914 une armée qui, d'après l'opinion du César allemand, était capable de la défendre efficacement, et, d'autre part, même avant la guerre, l'armée belge était égale si pas supérieure à celle de la Hollande *indépendante*. Aujourd'hui, sans la neutralité, la Belgique n'est pas devenue militariste. La seule différence c'est qu'autrefois on discutait sur le nombre d'hommes à appeler sous les drapeaux et qu'on réclame maintenant une diminution du temps de service, mais le résultat serait identique : l'affaiblissement de l'armée. Cette campagne antimilitariste échouera, non pas parce que la Belgique n'est plus neutre, mais parce que la leçon de 1914 aura porté ses fruits. Il n'est pas un Belge qui ne comprenne la nécessité de posséder une armée solide et entraînée, mais beaucoup redoutent en matière militaire, les exagérations et les dépenses inutiles. Ils s'étonnent qu'on exige de nous, une armée plus nombreuse que celle qu'on jugeait suffisante en 1914 pour assurer notre sécurité. Mais pas plus que M. Nothomb, je ne souhaite à mon pays de jouer à nouveau le rôle sympathique de l'agneau. M. Nothomb me reproche de n'avoir pas réfléchi ; je suis tenté de croire qu'il ne m'a pas compris.

* * *

A l'énergique passivité neutraliste, M. Nothomb et son parti voudraient substituer une politique d'alliance, et d'alliance exclusive avec la France. Il reproche même à nos ministres d'avoir pratiqué depuis l'armistice une politique d'oscillations entre la France et l'Angleterre, qu'il appelle « *une neutralité rythmée* ». Il est bien possible qu'une alliance française — à supposer que l'Angleterre s'y fût résignée — nous aurait valu en 1919 des avantages et des dédommagements immédiats, mais qui ne comprend qu'elle aurait été le prélude de notre asservissement autant que l'obstacle définitif à toute politique nationale ? La France et la Belgique ont sans doute des intérêts communs et elles ont toutes deux à obtenir des

réparations des dommages de la guerre ; elles ont à empêcher le retour des invasions de 1914. Mais là s'arrête la communauté de leurs intérêts. Comme l'a fait remarquer un jour M. Des-trée, la France est bien plus intéressée que nous à la conclusion de l'alliance militaire et c'est pour l'obtenir qu'elle s'est effacée dans les négociations luxembourgeoises. Mais quand il s'est agi de régler les questions commerciales, on a pu constater depuis trois ans combien une entente était difficile parce que la situation économique des deux pays est trop différente. A l'égard de l'Allemagne, nous ne devons pas nous mettre à la remorque de la politique française, parce que, encore une fois, il existe entre l'Allemagne et la France des causes de rivalité, de conflits que peut facilement éviter un petit pays comme le nôtre et parce que notre position géographique, la prospérité du port d'Anvers, nous obligerait un jour ou l'autre à rétablir des rapports économiques normaux avec l'Allemagne rhénane tout au moins.

En nous alliant politiquement à la France, nous pourrions être entraînés dans une lutte dont nous aurions à supporter les frais sans en retirer de sérieux avantages. Dans une alliance à deux, le plus faible est toujours menacé d'être sacrifié et c'est pourquoi les petites nations doivent se montrer si jalouses d'éviter tout ce qui a les apparences d'une domination ou d'une suggestion. Nous venons d'en avoir une preuve frappante dans nos négociations avec le Luxembourg : celui-ci ne s'est montré si pointilleux que parce qu'il craignait — à tort d'ailleurs — d'être annihilé ou absorbé.

La politique d'oscillations, « la neutralité rythmée » n'est pas non plus exempte de dangers. Elle ne fait que substituer à l'équilibre stable et facile de la neutralité permanente, un équilibre instable et problématique. Mais notre opinion publique n'est pas préparée à la pratique d'une politique aussi délicate, parce qu'elle n'éprouve pas à l'égard de nos grands voisins des sentiments identiques et impartiaux : nous estimons et respectons l'Angleterre mais nous aimons la France, comme je le rappelais dans mon premier article, la France occupe dans le cœur des Belges une place privilégiée et unique : elle la doit aux services qu'elle nous rendit en 1830, aux mille liens de langue, de civilisation, d'idéal communs qui nous rattachent intimement à elle, mais cette influence même nous rendrait difficile si pas impossible une politique d'équilibre entre la France et l'Angleterre.

De tout temps, nous avons eu en Belgique un groupe peu nombreux mais influent de francophiles exagérés. N'a-t-on pas vu certains d'entre eux pousser l'aberration jusqu'à célébrer la bataille de Jemappes comme une victoire belge, cette bataille qui, sans Waterloo et 1830, eût été le point final de notre existence indépendante ? Après 1830, il se forma un parti qui réclama la réunion de la Belgique à la France : il eut pour chef M. Gendebien, qui dans cette circonstance se montra bien mauvais patriote belge. Il ne fut pas suivi et depuis lors la neutralité constitua, à l'égard de la France, la meilleure sauvegarde de l'indépendance complète de notre politique extérieure.

Aujourd'hui la signature prochaine de l'accord anglo-belge diminuera de beaucoup les dangers d'une prépondérance française, mais ce traité — et je m'en réjouis — ramène peu à peu et comme malgré elle la Belgique à sa situation d'État perpétuellement neutre.

* * *

Il est un dernier point du programme de M. Nothomb, pour lequel je me déclare complètement d'accord avec lui, c'est la constitution d'une république rhénane indépendante.

La longueur de cet article ne me permet pas de m'étendre sur ce sujet. Si la création de l'Etat rhénan n'est pas une utopie, s'il se rencontre un homme ou un gouvernement assez habile pour le réaliser, ils auront assuré pour longtemps si pas pour toujours la paix européenne et la sécurité belge. J'estime qu'une Belgique neutre, en fait, si pas en vertu d'un traité, constituerait le meilleur trait d'union entre la nation rhénane loyalement reconciliée avec nous et les grands États de l'Europe occidentale. La critique que je viens de faire des idées politiques de M. Nothomb et de ses amis ne m'empêche nullement de reconnaître les grands services que le parti national a rendus au pays et qu'il est encore appelé à lui rendre, ne fût-ce qu'en entretenant chez notre peuple la préoccupation des questions de politique étrangère : à ce titre, il mérite d'avoir sa place parmi les dirigeants de la nation.

J'ai cherché à démontrer que, comme tout parti jeune, il adopte trop facilement des solutions hasardées et dangereuses et que, parti nouveau, né pendant la guerre, il se réclame à tort des traditions de 1830. Ce faisant, je crois n'être pas sorti de mon rôle d'historien.

FL. DE LANNOY.



Les quatre fauteuils vacants

Lettre confidentielle à M. Léon Debatty

CHER MONSIEUR,

J'ai bien reçu votre article sur l'*Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique* (1). Vous me demandez une réponse à publier dans la *Terre Wallonne*. Me voilà mis en demeure de dire — publiquement ! — les noms de quatre littérateurs belges dignes d'occuper les fauteuils vacants. Vous ne laissez même pas la liberté de garder un prudent silence : à la fin de votre manifeste, *in cauda venenum*, vous insinuez que si vos correspondants ne répondent pas, c'est qu'ils pensent au fauteuil ou au prix éventuel !

Ah ! l'impertinent ! Vous êtes capable, tel que je vous connais, de publier, après les réponses des naïfs tombés dans votre panneau, la liste des ambitieux qui se seront abstenus. Eh bien ! c'est égal ; vous penserez ce que vous voudrez, je ne marche pas.

Mais, comme vous êtes un terrible homme, doué d'une plume alerte et désinvolte, qui vous sert à faire et à défaire les réputations hebdomadairement dans le *XX^e Siècle* et mensuellement dans quelques autres périodiques, je vous ménage, et je veux bien vous dire à vous, confidentiellement, pour qui je voterais. Vous promettez de ne pas publier ? Bon, je serai franc.

Pour qui je voterais ? D'abord, pour moi. C'est clair. Tout candidat vote pour soi, c'est-à-dire, pour le bien de son parti et, pour mieux assurer ce bien, il se donne, si c'est possible, un vote de préférence. Le bien de la littérature belge, nous l'assurerions autant qu'un autre. Quand je dis « nous », ce n'est pas un pluriel de majesté, c'est parce que je pense déjà à mon deuxième candidat.

Soyons modestes. Reconnaissons qu'il ne faut pas tant de lustre pour briller dans la littérature belge — tout est relatif, dit Einstein — et, s'il y avait de la justice dans le monde, nous serions certainement comptés parmi les trente. Et même s'il n'en fallait que vingt, ou que dix... mais trente ! C'est évident. Passons.

Au fond — j'en conviens — être académicien n'a guère d'importance. Mais tout le monde ne raisonne pas ainsi. Du moment qu'il existe une Académie, une foule de gens ne commencent à estimer un littérateur que quand il y entre ou va y entrer. S'il est très jeune, et qu'on veuille marquer son talent, l'on dit d'un air prophétique : « Celui-là, vous

(1) Cfr. *La Terre Wallonne*, 15 janvier 1922.

verrez, fera un jour partie de l'Académie ! » Et quand il a publié inutilement trois, quatre volumes, on chuchote derrière lui avec mépris : « Ses ouvrages ne valent rien ; ils ne l'ont pas mené à l'Académie ». Alors, vous comprenez, c'est agaçant de ne pas en être !

Je le sais, il reste une ressource — et vous en usez ferme, ma foi ! — dire que le choix est mal fait et, d'abord, que cette histoire des prix quinquennaux est bien bonne. Mais ce mode de recrutement n'était pas si mauvais, et je gage que son inventeur en avait un, de prix quinquennal ! Cela me rappelle cette brave dame qui, dans les discussions de préséance, se rappelait au bon moment que son nom commençait par un B et proposait « pour mettre tout le monde d'accord » de suivre l'ordre alphabétique.

Après tout, on avait des chances, en prenant les prix quinquennaux, de réunir une élite intellectuelle. D'ailleurs, n'en doutez pas, on avait procédé préalablement à un pointage minutieux. Si parmi les couronnés on n'avait trouvé qu'un seul indésirable, on eût bien imaginé quelque autre machine à fabriquer des académiciens.

Eh bien ! cher Monsieur, vous ne trouvez pas intéressant d'être de l'élite ? Dédaignez-vous de rencontrer, dans des réunions régulières, des esprits avertis, polis et distingués, pour causer d'art et de littérature ? Ces occasions sont plutôt rares. On y apprend toujours quelque chose, quelque dessous curieux du monde littéraire, quel article il faut lire, dans quelle revue, quel livre va paraître... On a tant parlé d'union sacrée ; la voilà réalisée dans ce cénacle où représentants de tous partis se traitent de « chers collègues ».

Vous prétendez qu'ils ne font rien et vous leur tracez un programme comme si vous étiez Richelieu en personne. J'espère qu'ils se soucieront peu de vous obéir. Moins ils feront, mieux cela vaudra. Il leur suffit d'être. L'essence et l'existence chez eux se confondent. Qu'ils se réunissent, qu'ils causent entre eux, qu'ils organisent de temps en temps une parade littéraire de grand gala. Ils sont un ornement de la chose publique, une aristocratie de la littérature, un luxe qu'un grand pays comme la Belgique peut se permettre, une galerie de portraits, un Walhalla de marbre et d'or pour nos gloires nationales encore vivantes, c'est entendu, mais avec déjà quelque chose d'hératique et de sacré !

Comme ils sont bien à leur place là, les élus, dans la grande salle rouge du Palais des Académies, entourés des peintures murales qui chantent les fastes de la Patrie ! Ils n'y parlent que d'Elle, je veux dire de la littérature, à qui ils ont voué, depuis leur lointaine jeunesse, un amour qui durera jusqu'à la mort. Et même après, ils y resteront, galvanisés dans leur immortalité, et leurs bustes de bronze ou d'orichalque, rangés le long des parois, avec des étiquettes précises, diront à leurs successeurs leur passion et leur gloire.

* * *

Mais je m'égarer, et vous brûlez de connaître mon deuxième candidat. Eh ! vous l'avez deviné, c'est vous-même, cher Monsieur. Du talent littéraire, vos *Livres de Belgique* en contiennent à revendre ; même les malheureux que vous tuez à coups de stylet en conviennent.

Toutefois, la raison profonde de mon choix est ailleurs. Si j'entre à l'Académie sans vous, vous critiquerez sûrement mon élection ; vous découvrirez cent motifs pour déclarer le choix ridicule ; vous épilucherez mes récits et dénoncerez mes fautes d'orthographe ; vous démontrerez à la cour et à la ville que je ne connais pas le français. Le plus sûr est de vous faire entrer avec moi. Vous êtes ce bouledogue qui, laissé dehors, aboiera furieusement contre tout qui entrera, jusqu'à ce qu'on lui ouvre la porte...

Mais... je songe. Qu'il est donc peu raisonnable, ce molosse ! Que ne va-t-il se promener ! Tant d'autres quadrupèdes de son espèce seraient heureux de jouir du quart de la liberté qu'on lui laisse. Vaut-il préférer une servitude dorée, avec os de pigeons et reliefs d'ortolans, à sa belle indépendance, à la promenade au grand air, et au radieux soleil ?

Non, mon cher ami ; je réfléchis, je me ravise. N'entrons pas, gardons notre liberté et notre indépendance. Laissons l'Académie aux romanciers, aux poètes, aux orateurs. Il y a incompatibilité entre la fonction de critique et celle d'académicien.

Je suppose votre élection faite. Jugerez-vous encore librement vos collègues, et à chaque nouveau livre de Maeterlinck ou de Gilkin, tremperiez-vous votre plume dans l'eau de rose ? C'est cela qui changerait les chroniques du *XX^e Siècle* !

Tenez, un exemple. L'Académie vient de recevoir la Comtesse de Noailles avec toute la solennité dont elle est capable. Or, vous savez ce qu'a chanté cette bacchante. Il lui arrive d'exprimer une sensualité païenne avec une impudeur à faire rougir les hommes. Et nous jouerions le rôle de paranymphe de cette prêtresse de Vénus au jour glorieux de

son mariage avec l'Académie ? Et nous n'aurions plus la liberté de la juger, elle, son œuvre et... son discours ?

Je viens de le lire, son discours. Il n'est pas si mauvais. C'est un hymne poétique à la gloire de la belle langue française, et aussi de la Belgique. Il y a beaucoup de vague dans l'idée et d'exaltation dans la forme, mais on pardonne ces élans lyriques au génie d'une poétesse couronnée au Capitole.

Mais elle en a dit une bonne, sans s'en douter, à l'adresse des académiciens d'origine flamande qui siégeaient autour d'elle. Parlant de la langue natale (elle doit avoir des raisons pour ne pas l'appeler *maternelle*), elle dit ceci :

« Le langage natal, climat de la pensée, hors de qui nul ne respire amplement et ne ressemble plus à soi-même ».

Voilà qui fera plaisir aux flamingants. Et elle développe cette idée sans remarquer que la flamme de son éloquence risque de brûler quelques barbes :

« La langue d'un peuple est donc entièrement créatrice de ses enfants, elle leur impose une vision, une audition du monde auprès de quoi les plus beaux chants étrangers sont des hôtes vénérés, accueillis au foyer familial, qui pourront charmer, enseigner, ravir, mais qui ne convertiront pas le cœur. Nul ne prophétise qu'en sa langue natale ».

Si M. Van Cauwelaert était là, il aura applaudi ferme.

Il pourrait même envoyer une gerbe de fleurs à notre académicienne, s'il n'était pas si clair qu'on ne peut faire fond sur ce qu'elle dit, car elle enfile ses phrases sonores sans souci de l'idée. En philologie comme en lyrisme, elle court aux extrêmes : « Tout ce qui est, dit-elle, tient son existence du verbe ». C'est un texte de l'Évangile de saint Jean, cela. Le sait-elle ? En tout cas, elle le détourne de sa signification, car son verbe, à elle, c'est toujours le langage natal. Mais alors, quel est le sens de sa phrase ? Qu'a-t-elle voulu dire, notre Corinne au cœur innombrable, née princesse Brancovan, dont la langue natale est le français, mais dont la langue maternelle fut peut-être le valaque ?

* * *

Laissons la prophétesse à son lyrisme éblouissant et revenons à nos moutons, je veux dire à nos quatre candidats.

Je n'ai donc encore personne. Terminons vite, car ma lettre s'allonge. Eh bien ! tenez : Firmin Van den Bosch. Oh ! pardon, c'est un critique. Alors, mettez : Henri Davignon, Victor Kinon, Franz Ansel, l'abbé Schyrgens, tous quatre mes bons amis et qui savent écrire, deux motifs péremptoirs, comme dit la Comtesse de Noailles après Verhaeren.

Dois-je justifier mon choix ? Vous les connaissez tous quatre. — Que dites-vous, pas le dernier ? C'est que vous ne lisez pas la *Revue catholique des idées et des faits*.

J'ai bien remarqué que vous vous encombreriez d'un tas de revuetttes éphémères, que vous citez à la suite de vos chroniques et qui ne sont lues que par leurs collaborateurs. Peite de temps, mon cher ami. Vous furetez partout, comme une souris de bibliothèque, vous grignotez à tout, vous collectionnez dans votre trou à rats des brimborions de papier, des lambeaux de phrases boiteuses. Et votre critique s'en ressent ; elle manque d'ampleur et d'aéragé. Toute sautillante d'esprit, j'en conviens, elle trotte trop menu dans le vaste domaine de la pensée. Voyez plus grand et plus haut ; passez par-dessus les petites faiblesses des écrivains pour exalter ce qu'ils ont de beau, de vrai et de bien ; ne vous rétrécissez pas l'esprit à force de vous railler de leurs médiocrités.

Vous disposez d'une tribune. Dénoncez-y, je l'admets, les nouveaux riches de la littérature, les accapareurs éhontés de la réclame et de la gloire ; pourfendez la sottise et l'outrecuidance des falsificateurs de la beauté. Mais n'en restez pas là. Montez aux principes. *Duc in altum*. Que votre pensée navigue parfois sur les grandes eaux, dans l'atmosphère sereine des idées, poussée par la brise du large. Croyez-moi, elle étouffe, elle se racornit dans l'horizon que vous lui donnez.

Songez au grand rôle du critique. C'est un directeur de conscience, un éveilleur de beauté et d'intelligence. A lui incombe d'élever les âmes à l'idéal, de leur signaler la substantifique moelle qui les nourrira, de les écarter des produits frelatés qui s'offrent sous de voyantes étiquettes. Et d'autre part, c'est un distributeur de gloire. Il juge en une heure le travail d'une vie. Il tient parfois au bout de sa plume la destinée d'un homme.

Tâche grave et sacrée ! Pour la mieux remplir, qu'il ne se fasse pas académicien !

Vous en êtes convaincu, me direz-vous ; votre attitude même en témoigne, puisqu'elle vous ferme à l'avance les portes de l'Académie. Oui, mais alors, pourquoi tant aboyer ? Pourquoi ces protestations, ce referendum, ces appels au suffrage universel ? *Much ado about nothing*.

Quelles naïves espérances aviez-vous donc fondées sur cette Académie, pour faire éclater ainsi votre désillusion ?

Vous n'allez pas, je suppose, confondre Académie et littérature. Les deux écrivains les plus célèbres ces jours-ci, Molière et Flaubert, étaient-ils académiciens ? L'on a même dit que le « quarante-unième fauteuil » a toujours été le plus brillamment occupé. Emparez-vous donc du trente-unième fauteuil belge ; même un critique peut s'y asseoir.

Et je conclus : non, vraiment, l'Académie ne mérite
Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Bien cordialement vôtre.

Chan. PAUL HALFLANTS.



Washington et Sibérie

La Commission pour les affaires d'Extrême-Orient, de la Conférence de Washington, a adopté à l'unanimité la proposition américaine demandant le retrait de toutes les forces militaires étrangères des possessions extrême-orientales russes. Le représentant du Japon, à cette occasion, annoncé une fois de plus le départ imminent des troupes japonaises et a réitéré l'assurance que son pays ne songeait pas à s'immiscer dans les affaires intérieures russes. Enfin M. Sarraut, au nom de la France, a évoqué le souvenir de l'alliance franco-russe et a déclaré que, revenue un jour à l'état normal, la Russie serait heureuse de constater que grâce à la loyauté de ses alliés l'intégrité de ses territoires avait été respectée.

Tâchons de nous débrouiller un peu et de voir clair dans les quelques lignes qui précèdent.

Une partie de l'Extrême-Orient russe — Wladivostok, la région de l'Oussouri, le littoral de la mer d'Oxhotsk, le Kamtchatka, une partie du cours moyen de l'Amour — s'est libérée dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, du joug bolchéviste et a actuellement à sa tête un gouvernement à tendances conservatrices et en tous cas anti-socialistes : le gouvernement Merkoulow. Ce gouvernement dispose d'une majorité parlementaire et lutte en ce moment même à main armée contre les gouvernants de Tchita — capitale de la Transbaïkalie et de la « République d'Extrême-Orient » (Extrême-Orient par excellence alors !) — de fait, simple succursale de la République des Soviets, camouflée on ne sait pourquoi en État indépendant.

A l'heure où j'écris ces lignes les résultats de cette lutte ne se sont pas encore précisés : d'abord victorieux sur beaucoup de points, les soldats de Merkoulow semblent n'avancer que bien lentement à travers les immenses espaces de là-bas, espaces où une Suisse ou une Hollande ne compteraient pour ainsi dire pas ; et je ne suis pas sans appréhensions au sujet du résultat final. C'est le moment que choisit la Commission de la Conférence de Washington pour réclamer le retrait de la seule force armée garantissant jusqu'à un certain point le maintien de l'ordre dans les territoires libérés : les troupes de l'Empire du Soleil-Levant. Et le Japon de s'incliner.

J'ignore quel est l'état exact des relations entre le gouvernement de Wladivostok et celui de Tokio. Les termes de l'accord conclu entre Merkoulow et les hommes d'Etat nippons me sont inconnus. Mais accord il y a ; et il est certain que Merkoulow est ravitaillé et appuyé par ces derniers de façons diverses. Cet appui retiré, il adviendra du gouvernement anti-bolchéviste d'Extrême-Orient ce qu'il est advenu des généraux russes qui avaient combattu le bolchévisme à main armée et des éphémères organismes gouvernemen-

taux qu'ils avaient réussi à former. Tchita et Moscou écraseront sous le nombre les défenseurs de l'ordre et de la vraie liberté sur les rives du Pacifique russe ; et le dernier coin de terre russe où flotte au vent le glorieux drapeau tricolore retombera sous la férule des potentats rouges, définitivement maîtres cette fois des sources de l'Oussouri et de la bouche de l'Amour jusqu'aux rives de la Baltique.

Evidemment, au point de vue de l'amour-propre national la nécessité de s'appuyer sur les baïonnettes nippones pour pouvoir exister et agir est une nécessité humiliante et pénible. Mais quoi ! nous n'en sommes plus, à une blessure d'amour-propre près, nous autres Russes. Les chefs anti-bolchévistes russes n'ont pas voulu autrefois de l'appui polonais ou finlandais. Le général Youdénitch rejetait ce dernier au moment où il croyait pouvoir prendre Petrograd à lui tout seul, — quitte il est vrai à l'implorer (inutilement cette fois) quelques semaines plus tard. Sazonow et Denikine n'avaient pas voulu d'une alliance militaire avec Varsovie au prix de cessions territoriales éventuelles dans l'Ouest de la Russie d'Europe, si, une fois le bolchévisme moscovite renversé, les provinces en question se prononçaient à la suite d'une consultation plébiscitaire pour l'annexion à la Pologne. Nous voilà réduits aujourd'hui à compter sur l'appui japonais. J'eusse préféré ne pas avoir à le faire, mais — nous n'avons pas le choix. Et *tout, toutes* les considérations doivent être subordonnées au but principal : bouter le bolchévisme hors de Moscou, hors du Kremlin.

L'avouerais-je toutefois ? j'ai un espoir bien faible qu'il reste quelque chose de stable et de définitivement concret de cette collaboration entre Tokio et Wladivostok. Sauf Merkoulow et son entourage, les Japonais n'ont pas, à vrai dire, avec qui causer. Où sont ceux qui peuvent parler au nom de toute la Russie anti-bolchéviste ? Néant. Bien plus : la partie dite démocratique de l'anti-bolchévisme est notoirement hostile et au gouvernement Merkoulow et à l'appui japonais. Le premier en particulier est leur bête noire : on lui incrimine ses tendances conservatrices, voire monarchistes (*horrible dictu*). Car pour ces gens-là l'hésitation est permise entre bolchévisme et monarchisme, entre Wladimir Oulianow-Lénine et le tsar Cyrille ou le tsar Dimitri. Installés confortablement à deux ou trois mille kilomètres des régions où continuent à opérer les *Tché-ka* (« commissions extraordinaires »), ils en prennent à leur aise avec la terreur rouge et autres agréments du régime moscovite ; et tout dernièrement encore ils réclamaient par la bouche de deux « démocrates » éminents, Milukow et Awksentiew, ce même retrait des troupes japonaises que demande maintenant la Commission de Washington. Peut-être les voix de ces messieurs auraient-elles retenti avec plus d'autorité à Wladivostok même ; ils ont préféré toutefois faire cette déclaration en Amérique, certains que les Soviets n'avaient pas le bras assez long pour arriver jusque là. *Sécurité bien ordonnée...*

Quant aux monarchistes russes, ils pèsent d'un bien petit poids dans la balance. Ils manquent de cohésion ; ils manquent d'hommes ; ils manquent surtout d'un chef autorisé. On a fait peu de chemin depuis Reichenhall. On piétine sur place ; on frappe tantôt à une porte, tantôt à une autre ; rien ne s'ouvre ; et si par hasard il en est une qui fait mine de s'ouvrir, on s'effraie aussitôt et on fait machine en arrière. La situation de ce parti et de ceux qui le dirigent — ou prétendent le diriger — n'est pas gaie. Là aussi Tokio trouverait difficilement avec qui causer.

Le moment n'est donc sans doute pas très éloigné où les troupes japonaises devront évacuer Wladivostok et autres

lieux, et où le gouvernement Merkoulow se trouvera seul face à face avec ses ennemis de l'Ouest. L'issue pour moi ne saurait être douteuse. Le drapeau rouge a encore de beaux jours devant lui dans l'Extrême-Orient russe...

* * *

Il me reste à dire quelques mots de la déclaration de M. Sarraut. La Russie reconstituée, a-t-il proclamé, sera heureuse de pouvoir constater un jour que son intégrité territoriale avait été respectée grâce à la loyauté de ses alliés... Vous vous trompez, Monsieur Sarraut ; laissez-moi vous le dire tout crûment.

Cette « loyauté », eût-elle existé, eût dû avant toutes choses pousser les Alliés à renverser le bolchévisme aussitôt après la victoire. On n'en a rien fait. Pourtant, c'était très facile alors. On a préféré regarder les Russes s'entre-tuer et remettre aux mains des bolchévistes villes et territoires d'abord occupés « pour la forme » (Odessa, Sébastopol). Parmi ces Alliés si « loyaux », un au moins encourageait certainement sous main ces mêmes Soviétiques qu'il aidait soi-disant à combattre. Point n'est besoin de nommer cet Allié, n'est-ce pas ?

Pouvant tout en Russie après la victoire intégrale, les Alliés n'ont fait — à en juger par les résultats — rien du tout. Ils étaient, après l'armistice, maîtres du monde entier. Ils n'ont pas voulu avoir raison d'une bande de social-apaches dont le pouvoir tenait alors à un fil. Jamais nous ne l'oublions, Monsieur Sarraut.

Pour ce qui est de l'intégrité du territoire russe, voyons, ce n'est pas sérieux. L'Entente a reconnu l'existence en fait et en droit de toute une série d'États formés aux dépens de l'ancien Empire Russe. M. Sarraut a la mémoire courte. Faut-il lui rappeler alors la Finlande, l'Éthonie, la Lettonie — que sais-je encore ? Personnellement je reconnais l'indépendance de ces pays sans arrière-pensée. Mais c'est que pour moi l'intégrité du territoire russe a une importance très secondaire. Et c'est très sincèrement que je me résigne à dire adieu à tous ces *Euomi, Eesti, Latvija*. Mais une fois qu'on prend cette intégrité au sérieux, comme M. Sarraut — ah ! laissez-moi rire... Et la Bessarabie, qu'en faites-vous ? Non seulement l'Entente a sanctionné dans ce cas le rapt roumain, mais — comme je le rappelais dernièrement ici même — elle l'a fait sous une forme éminemment humiliante pour la Russie de l'avenir (1).

Aujourd'hui, comme pour nous dédommager, on réclame à Washington le départ de Wladivostok des troupes japonaises, alors que le Japon n'a, lui, rien annexé en Sibérie, et alors que ce départ aura pour conséquence inéluctable le retour des Rouges dans les territoires libérés. Piètre dédommagement ! Et ce n'est pas cela qui fera oublier et pardonner les innombrables fautes commises dans la Question Russe, par l'Entente.

Comte PEROVSKY.

(1) Voir *R. C. I. F.*, 1921, n° 39, pp. 14-15. J'ai une omission à réparer : j'ai oublié de dire en parlant de la rétrocession de la Bessarabie du Sud à la Russie en 1878, que la Roumanie reçut alors comme compensation le Dobroudja avec le port de Constance. Cette rétrocession imposée n'en reste pas moins très blâmable, cela va sans dire, vu l'engagement précédemment pris par le Gouvernement russe.

❦

Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.

❦

Saint Louis, roi charitable (1)

Vous avez voulu que le premier des héros de la charité dont vous étudiez les exemples fût le roi saint Louis.

Sa vocation propre et son devoir d'État n'étaient pas de se vouer spécialement aux œuvres de miséricorde ; mais c'est l'originalité de sa gloire et de sa sainteté : modèle des chefs d'État, il a encore pratiqué l'assistance des malades et des pauvres avec une perfection telle que sa vie a des enseignements pour ceux même dont la vie est consacrée à ce ministère.

Combien plus encore pour ceux et pour celles qui, engagés dans les obligations communes de la vie, veulent d'un cœur sincère réserver une part de leur temps et de leurs forces, comme de leurs biens, pour se faire, et non pas comme des amateurs, les serviteurs et les servantes de la souffrance humaine, pour l'amour de Dieu.

La première leçon que nous donne saint Louis est de mettre la charité à sa place et de remplir d'abord parfaitement son devoir d'État : au fond la charité n'en souffrira pas.

Saint Louis roi, doit d'abord faire régner la paix et la justice : c'est son métier, et par là il prévient plus de misères qu'il n'en pourrait soulager par la charité seule, qui fait son bonheur.

Dans cette rude société féodale, où le droit de guerre est partout, le roi est le faiseur de paix, « l'apaiseur ». Le mot appartient à la langue du XII^e siècle : Benoît les apaiseurs, c'est ainsi que Joinville traduit le verset « beati pacifici ». Louis IX n'aura pas à élaborer, à inventer les doctrines dont son règne sera l'efflorescence. Ce sont celles de sa race, sa Maison les professe depuis qu'elle règne : seulement il aura le secret de les appliquer jusqu'au bout, à tout risque, et même contre les apparences de l'intérêt immédiat. Il mettra la paix entre des rivaux possibles qu'on lui conseillait de laisser s'entre-détruire. Il voudrait l'assurer à toute la chrétienté, et plusieurs fois il la procure. Dans ses domaines il impose la fin des guerres privées ; bien des fois, il réconcilie des adversaires prêts à en venir aux mains. Mais ce pacifique n'est pas un pacifiste : il ne croit pas que le mal qu'il combat puisse être proscrit bientôt du monde, pas plus que le péché et la mort.

« Cher fils, je t'enseigne que tu te gardes à ton pouvoir, que tu n'aies guerre avec aucun chrétien. Que s'il te faille faire la guerre, commande diligemment que les pauvres gens qui n'ont point coopéré au forfait soient gardés, que dommage ne leur vienne, ni par brûler leurs biens ni par autre manière, car il appartient mieux à toi que tu contraignes le malfaiteur en prenant ses choses, ou ses villes, ou ses châteaux, par force de siège, que si tu dégates les biens des pauvres gens. »

Pour limiter la guerre, pour avoir le droit d'interdire le recours à la force, il faut offrir à ceux qui seraient tentés d'y recourir pour se défendre, la promesse d'une justice sûre. Nous avons surchargé l'État moderne de tant de fonctions adventices que nous oublions parfois qu'il n'y a que deux tâches qu'il n'ait pas le droit d'abdiquer : défendre la frontière et distribuer la justice.

Pour les Capétiens, c'est l'office royal par excellence : et comme la civilisation reste simple et que la division du travail peut avancer, ils l'exercent eux-mêmes. Pour saint Louis, faire justice n'est pas nommer de bons juges : c'est être juge impartial, inflexible, infatigable, lui-même : « Cher fils, s'il avient que tu viennes à régner, pourvois que tu aies ce qu'à roi appartient, c'est-à-dire ne décline ni ne devoie de justice pour quelque chose qui puisse avenir... »

S'il avient que quelque querelle qui soit mue entre riche et pauvre vienne devant toi, soutiens plus le pauvre que le riche, et, quand tu entendras la vérité ainsi, fais leur droit ».

La justice, une justice qui se voue d'abord à la défense du faible et qui présume en sa faveur, c'est l'œuvre essentielle de saint Louis. Il pousse cette justice aussi loin qu'il peut, et déjà il a par elle évité ou réparé tant de misères qu'il ne laisse à faire à la charité que ce que la justice n'accomplit pas.

* * *

Deux exemples font bien voir comment il entendait les rapports des deux vertus. De la bonne et raide justice qu'il regardait comme son premier devoir, l'affaire d'Enguerrand de Coucy permet mieux que toute autre de se faire une idée.

Les gens de ce haut baron avaient surpris trois étudiants de Flan-

(1) Conférence prononcée à Paris.

dre qui se promenaient sur ses terres et qui paraissaient chasser des lapins. Coucy, veneur fanatique, fit pendre les trois étudiants. Sitôt qu'il le sut, saint Louis le fit jeter en prison. L'autre s'étonna, invoqua ses droits féodaux de seigneur justicier, intéressa à sa querelle tout son parentage, qui était le plus puissant du royaume. Saint Louis ne voulait démoder de son idée, qui était de faire pendre le seigneur de Coucy comme un vilain, de même que celui-ci avait fait périr les Flamands. Les barons murmuraient : « Il nous fera tous pendre ».

Saint Louis était seul de son avis dans la Cour qui jugeait Coucy, et il n'était point homme à faire mettre à mort un coupable sans une sentence régulière ; mais il ne se départit de sa première rigueur qu'après que l'accusé se fut avoué coupable, digne de mort, et eut imploré la vie comme un pardon. Saint Louis alors, en lui faisant grâce, lui imposa la perte de son droit de justice, l'obligation de prendre la croix, celle de bâtir une chapelle et d'y fonder des messes pour le repos de l'âme de ses victimes, enfin, une amende énorme. Elle appartenait de droit au fisc royal, mais saint Louis en disposa autrement : « Il ne mit pas cette monnaie en ses trésors, mais départit tout aux pauvres de pitié ».

Punir les puissants sans acception de personnes et comme des coupables vulgaires, n'est-ce pas la perfection de la justice ? Elle n'a qu'un degré plus haut, qui est de se faire justice contre soi-même. Le souci de saint Louis de réparer toutes les exactions, voire les simples erreurs, dont il aurait pu profiter, fit l'émerveillement de ses contemporains, et leur inspira une telle vénération, que ce scrupule tourna grandement à l'accroissement de son autorité : « Le reste vous sera donné par surcroît ».

Pareillement le souci de saint Louis de ne frapper que des monnaies du poids et du titre le plus royal, établit le crédit monétaire de la France au point de valoir à nos commerçants tous les profits du change le plus favorable. Sous des règnes moins scrupuleux, saint Louis resta le roi de la bonne monnaie.

Il resta aussi le roi des grandes enquêtes.

Les enquêteurs royaux choisis parmi les plus prud'hommes allaient dans les provinces, deux par deux, redresser les torts. Beaucoup de princes depuis Charlemagne ont prescrit de telles inspections pour mieux assurer leur autorité. Mais les enquêteurs de saint Louis avaient une mission spéciale et plus rare : c'était de rechercher avant tout et de réparer aussitôt les erreurs ou les torts dont le roi pouvait être responsable ou bénéficiaire. Les enquêteurs besognèrent surtout dans le Languedoc, désolé par la guerre des Albigeois. Saint Louis se tenait très assuré que les confiscations prononcées contre les hérétiques avaient été justes, mais il craignait fort que l'envie de confisquer leurs biens eût fait souvent toute l'hérésie des condamnés. Les rigneurs de la conquête furent revisés avec soin, les plaies de la province douloureuse furent pansées d'une main infatigable, et le Midi se rattacha ainsi plus volontiers à l'unité française.

Assez souvent les victimes des injustices avaient disparu sans laisser d'ayants droit. Les pauvres leur furent subrogés, et, comme les amendes des coupables, les restitutions du roi tournèrent en aumônes.

Il ne les fit pas sans scrupule. Le scrupule, qui est un doute et une faiblesse, ne troublait guère d'habitude sa foi simple et forte, sa conscience claire, sa raison ferme. Sur ce seul point, nous le surprénons troublé : il lui semblait toujours qu'une recherche plus exacte eût pu découvrir ceux dont le droit avait été lésé. Il lui répugnait aussi de donner l'apparence et l'honneur d'une libéralité à ce qui n'était pour sa conscience qu'une obligation stricte. Nous avons encore les lettres du pape et les consultations des évêques qui rassurent sur ce sujet son âme altérée et affamée de justice.

Alors seulement, quand il avait réparé de tout son pouvoir tous les maux qui tenaient à une violation de droit, il se donnait le loisir et la consolation de soulager les misères et les infirmités qui tiennent à la seule imperfection de la condition humaine.

* * *

On se demande aujourd'hui si l'État est bien qualifié pour le ministère de la charité : si l'assistance publique, comme nous disons en style administratif, n'envahit pas et n'usurpe pas, plus souvent qu'elle ne supplée, l'initiative privée.

La charité royale de saint Louis ne nous donne pas la solution de ce problème social. Ce n'est pas l'État abstrait qui secourt les pauvres : c'est le roi, un homme et un saint ; et il n'emploie à ses aumônes aucune des ressources fondamentales des budgets de l'État moderne, ni l'emprunt, ni l'impôt.

Saint Louis ne connaissait pas la Dette publique ; quand il emprun-

taît en un besoin pressant, il remboursait au plus tôt, et, comme il était bon administrateur, il avait au contraire des épargnes. Quant aux impôts, aux aides, c'étaient des ressources extraordinaires, et elles en gardèrent longtemps le nom.

Essentiellement le roi vivait et faisait vivre ses serviteurs, qui étaient à la fois ses officiers domestiques et ses ministres, des produits du domaine royal. Vous avez dans la mémoire ce chapitre du beau livre *Le Roi* de M. Fuhck-Brentano, où il décrit le ménage de la royauté. La Cour, que les documents appellent d'habitude l'hôtel du roi, était nourrie des fruits de ses vergers, du gibier de ses chasses, du vin de ses vignes, chauffée du bois de ses forêts. La royauté n'était plus qu'un titre vain, quand les derniers héritiers de Charlemagne n'avaient plus en propre que la ville de Laon. La Maison de France a apporté en dot à la couronne, ses belles terres patrimoniales sagement accrues à chaque règne par achat, mariage ou succession.

Le domaine royal est maintenant si opulent, que le roi de France est une grande puissance économique, le plus « riche homme » de la chrétienté. De ce domaine il tire les ressources de sa politique et les moyens de sa libéralité. Ce caractère patriarcal, patrimonial, des recettes ordinaires de saint Louis, donne à son exemple une efficacité inattendue pour chacun de nous. Nous n'apprenons pas de lui quand l'assistance publique risque de dégénérer en socialisme d'État, mais quelle sage économie nous devons observer chacun dans l'administration de nos biens pour qu'ils nous donnent moyen d'assister les pauvres.

« Cher fils, je t'enseigne que tu prennes grande entente à ce que les deniers que tu dépenseras soient dépensés en bons usages et qu'ils soient justement reçus ; et c'est un sens que je voudrais beaucoup que tu eusses, c'est-à-dire que tu te gardasses de folles dépenses et de mauvaises recettes, et que tes deniers fussent bien dépensés et bien reçus. »

Alors la compassion ne sera pas une velléité impuissante ! « Cher fils, aie le cœur débonnaire vers les pauvres et envers tous ceux que tu croiras qui aient méseuse de cœur ou de corps, et selon ce que tu auras de pouvoir, secours-les volontiers, ou de confort ou de quelques aumônes. » Quant à sa fille, voici ce qu'il lui disait : « Il me semble que ce serait bon que vous n'eussiez pas trop grand surcroît de robes ensemble et de bijoux selon l'état où vous êtes ; plutôt m'est avis que meilleure chose est que vous en fassiez vos aumônes, au moins de ce qui serait trop, et m'est avis que ce serait bon que vous ne missiez pas trop grand temps, ni trop grande étude à vous parer et tourner ; et gardez bien que vous ne fassiez excès en votre ornement ; plutôt soyez plus encline au moins qu'au plus ». Vous voyez que la sagesse de la vertu garde une éternelle actualité.

Grâce à ce ménagement de ses deniers, saint Louis ne diminua rien de la dignité royale, qui était aussi un de ses devoirs d'État. Saint Thomas d'Aquin, qui fut de ses familiers, n'a-t-il pas compté parmi les vertus morales, la magnificence ?

Autour de lui, plus d'un baron jugeait ses aumônes exagérées et ne se gênait pas pour le lui dire, car il autorisait le franc parler. « Taisez-vous, répondait-il. Dieu m'a donné tout ce que j'ai, et ce que je mets en cette manière, c'est le mieux mis ». Il pouvait en même temps montrer aux mécontents l'hospitalité de son hôtel aussi large et fière que sous pas un de ses prédécesseurs.

Sur l'importance de ses aumônes, nous demanderons aux érudits des précisions dont la sécheresse même nous touchera plus que les panégyriques édifiants d'hagiographes que nous pourrions suspecter d'exagération. Voici un fragment de compte de dépenses du 20 février 1257 au 9 novembre de la même année. Les dépenses de l'hôtel sont la presque totalité du budget royal, frais de recettes déduits.

Le total monte à 58.000 livres. Les aumônes y figurent pour 14.000, près du quart, et encore toutes les aumônes ne sont pas comptées à part.

C'était l'étiquette capétienne que dans toutes les dépenses de bouche ou de luxe fût faite la part-Dieu, de façon à sanctifier jusqu'aux raffinements de l'apparat royal. Philippe-Auguste n'était pas un aussi saint homme que Louis IX ; mais plus d'un trait de son caractère annonce déjà le petit-fils qui lui naquit l'année même de Bouvines. Voici pourtant du roi de Bouvines une idée qui n'aurait point été indigne de saint Louis. Malgré les Croisades, l'usage ne s'était pas encore répandu des tapis d'Orient. Les grandes dalles de la salle du trône étaient recouvertes en hiver de paille, en été d'herbe, de feuillage et de fleurs. C'était la jonchée. On la renouvelait tous les jours, et comme elle était encore fraîche, Philippe-Auguste prescrivit qu'elle fût portée à l'Hôtel-Dieu de Paris. Pareillement les reliefs des repas étaient abandonnés aux pauvres. Mais les Capétiens avaient adopté l'usage de donner aux indigents mieux que les restes et les miettes

de la table royale. Ils payaient la dîme de leur pain et de leur vin. Quand la Cour était à Paris, ces dîmes appartenait aux abbayes d'Hierre et de la Saussaye ; à l'abbaye de Saint-Cyr, quand le roi était à St-Germain, ou à Poissy ; aux lépreux de Corbeil et de Melun, quand la Cour y séjournait.

Saint Louis avait trouvé ces bonnes coutumes établies, elles ne lui suffisaient point.

« Pitié qui vaut toute chose, dit délicieusement le confesseur de la reine Marguerite, avait si rempli le cœur du saint roi et si transpercé qu'il semblait que pitié l'eût tout acquis et mis sous sa seigneurie. »

Tous les jours il faisait manger trois pauvres à une table près de la sienne et leur envoyait des plats qui lui étaient servis. Pendant l'advent, le carême, aux vigiles de fêtes, il en recevait un bien plus grand nombre, et il tranchait, devant eux, les viandes et le pain qui lui étaient destinés, ce qui dans les cours féodales était l'office du sénéchal.

Les malades et les lépreux, il les servait à genoux comme les membres souffrants et les plus vives images du Christ.

Un de ses malades de prédilection fut frère Ligier, un pauvre diacre de l'abbaye de Royaumont, qui, depuis que la lèpre le couvrait, avait été mis dans une maison à l'écart. Le roi n'allait point à Royaumont sans aller le visiter, et, par égard pour le roi, l'abbé l'accompagnait. « De laquelle chose pourtant ledit abbé avait assez horreur. » Or, le pauvre lépreux était resté gourmand. Les moines atteints de son terrible mal étaient dispensés des abstinences de la règle, et, tout en l'exhortant à se trouver heureux de faire son purgatoire sur terre, le roi lui portait des poulets et des perdrix rôties. Frère Ligier préférait les perdrix. Le roi les lui découpait et lui mettait les morceaux dans la bouche. Il lui apprêtait et lui faisait aussi manger sa soupe. Un jour, il y avait mis trop de sel, et les lèvres tuméfiées du lépreux saignaient. Le roi lui dit : « J'ai fait comme pour moi-même, veuillez me pardonner ».

Saint Louis n'avait pas de ministre de l'hygiène, et il semble avoir cru que ce n'était jamais tenter Dieu que d'affronter une contagion. Quand il exhumaient les morts en Terre Sainte pour les ensevelir dignement, l'archevêque de Tyr, qui l'accompagnait, se bouchait le nez avec sa chape. Il prit la peste et mourut. Le roi que personne ne vit « s'étouper » le nez ne fut pas malade.

Cet héroïsme nous dépasse et ce mépris du péril n'est même pas une leçon à imiter sans discernement. Mais deux enseignements restent.

Il est bon d'accomplir envers les pauvres un service personnel. Sans doute, notre civilisation est autrement complexe que celle du XIII^e siècle, et les fonctions de direction et d'exécution sont singulièrement différentes. Un administrateur vigilant de l'assistance publique peut faire d'utiles réformes sans voir de sa vie un indigent, comme un officier d'État-major peut préparer la victoire loin de la ligne de feu. Mais les vrais chefs savent, à certaines heures, partager les périls de ceux qu'ils commandent. Les cœurs vraiment touchés de miséricorde veulent aussi aller aux avant-postes de la charité. D'ailleurs, si la lèpre a quitté l'Europe, il y a toujours des misères, dont le plus grand supplice est le sentiment du dégoût qu'elles inspirent, et à qui il faut faire cette charité suprême de ne pas laisser voir qu'elles nous répugnent.

Voici un autre cas de conscience plus délicat que saint Louis nous apprend à merveille à résoudre. Pour ceux que leur rang, leur dignité héritée ou acquise, constitue en exemple, comment concilier ce devoir d'être un exemple et l'autre précepte, celui de cacher ses œuvres ? Saint Louis avait résolu la question en toute simplicité chrétienne, avec une mesure toute française. Voici sa pratique : « Faire très publiquement ce que tous devraient faire, et ensuite faire beaucoup plus en se cachant ».

Le lavement de pieds des pauvres était une coutume qui tenait à cœur au saint roi. Elle avait pour lui le mérite de reproduire exactement une des actions du Christ. Il la recommandait à Joinville et eut quelque peine à la lui faire comprendre. Le bon sénéchal avoua que telle fut sa première réponse : « Sire, dis-je, en malheur (c'est-à-dire eus-je le malheur de dire) les pieds de ces vilains ne laverai-je ». — « Vraiment, fit-il, ce fut mal dit, car vous ne deviez mie avoir en dédain ce que Dieu fit pour notre enseignement. Si vous prié-je, pour l'amour de Dieu premier, et pour l'amour de moi, que vous les accoutumiez à l'aver ! » Le Jeudi Saint il lavait donc en grande cérémonie les pieds de treize pauvres, et même de deux treizaines. Les princes, ses fils, l'aidaient. Mais chaque samedi, il en faisait venir trois en sa garde-robe « le plus privément » qu'il pouvait, et l'on croit, dit le confesseur de la reine, qu'il faisait appeler les aveugles et les pauvres

malvoyants plus volontiers, c'était pour qu'ils ne pussent le reconnaître et raconter ensuite qui les avait servis ».

Une forme de l'humilité — saint Louis les eut toutes — c'est de reconnaître le peu que nous avons fait quand nous avons fait tout ce que nous avons pu et la disproportion de notre effort avec les résultats à obtenir. Cette mélancolie respire dans un des mots les plus touchants qui nous aient été conservés de saint Louis. Comme il passait à Châteaufort-sur-Loire, une pauvre femme ancienne était à l'huis de sa maisonnette et pour lui faire honneur brandissait un morceau de pain en criant : « Bon roi, de ce pain de ton aumône est soutenu mon mari qui gît malade ». Le roi prit le morceau que la bonne femme tendait, et dit : « C'est assez âpre pain ».

* * *

Les misères de la septième croisade allaient ouvrir à saint Louis une autre carrière d'héroïsme. Ceux qui se piquent de garder devant les plus hautes figures l'esprit très libre disent volontiers que saint Louis n'avait pas en partage le génie stratégique. Je n'en saurais juger. Le vainqueur de Taillebourg et de Saintes avait-il mal conçu le plan de conquête de l'Égypte, ou ses projets furent-ils traversés par l'indiscipline de sa chevalerie ? De plus compétents en décideront. Mais après la prise heureuse de Damiette, le carnage de Mansourah et les combats incertains qui suivirent, l'armée embouteillée sur le Nil fut dévorée de fièvres et de scorbut. Le roi, malade lui-même, se prodigua pour soulager et consoler. Il ne quittait pas le chevet des malades et des agonisants. On l'attendait pour mourir. Un chevalier du nom de Gaucelme n'avait plus qu'un souffle de vie et son confesseur l'avertissait que ses derniers instants étaient arrivés. « Je ne mourrai point encore, disait Gaucelme, puisque le roi n'est pas venu » ; et de fait, il attendit pour expirer la visite de son maître.

Saint Louis aurait pu éviter personnellement la captivité en regagnant à temps Damiette. Il resta à l'arrière-garde pour être « parsonnier (participant) des périls de son peuple ».

Captif, tandis qu'il étonnait les Sarrazins par son abandon à la volonté de Dieu et sa patience, il n'avait qu'une préoccupation : empêcher les grands seigneurs de traiter isolément de leur rançon en laissant les plus pauvres chevaliers et la piétaille aux mains des musulmans. Ceux-ci, à plusieurs reprises, massacrèrent les prisonniers dont ils n'espéraient pas tirer de grosses sommes. Les intentions de saint Louis furent ainsi en partie déjouées ; mais il ne traita de rachat que pour toute l'armée, et son séjour en Terre Sainte, une fois libre, fut employé au rachat des captifs autant qu'au relèvement des dernières forteresses du royaume de Jérusalem.

Les chrétiens d'Orient, habitants de ses marches menacées par le flux de l'Islam, furent largement assistés par lui. Le souvenir ne s'en est pas perdu et la mémoire de ses bienfaits, si désintéressés, compte encore parmi les titres de la France en Syrie.

À la veille de la guerre, lors du théâtral voyage de Guillaume II à Jérusalem, vous savez ce que firent les chrétiens du Liban. Dans leurs villages autour desquels rôdent les fauves et les tribus pillardes, ils ont coutume d'allumer la nuit de grands feux. De la mer on voit la montagne tout étincelante. Les Allemands se préparaient à s'en vanter. Alors les pauvres montagnards, dont saint Louis avait assisté les ancêtres, décidèrent d'éteindre leurs feux et de consentir à tous les dangers de l'ombre pendant que le yacht impérial descendait le long de la côte plutôt que de permettre aux agences de presse menteuses de raconter que le Liban avait illuminé pour un prince qui n'était pas celui des Francs.

Les chrétiens de la veille n'avaient pas seuls part à ses bienfaits. Des Sarrazins venaient à saint Louis, quoiqu'il ne parlât pas leur langue, convertis simplement parce que le spectacle de ses vertus leur avait inspiré la conviction qu'il obéissait à une loi meilleure que la leur et qu'il devait connaître Dieu plus parfaitement qu'eux-mêmes.

L'Islam peut-il être entamé et comment ? Ce grand problème qui occupa de nos jours la vie d'un Lavigerie et d'un Charles de Foucaud, saint Louis l'avait déjà — oh ! très partiellement — résolu. Par le seul attrait de son exemple, il avait pêché des âmes dans le vivier prétendu inaccessible. Il avait mordu sur le bloc dit inbrisable. Par lui les croisades finissaient en mission.

Seulement les pauvres Sarrazins qui voulaient embrasser la loi chrétienne devaient s'enfuir de chez eux en abandonnant tous leurs biens. Autant d'affamés à nourrir ; autant de dénudés à vêtir. Saint Louis leur fit une place de choix à la suite des filleuls qu'il avait déjà en chrétienté. Dans les comptes de son hôtel il y a une rubrique de dépenses qui revient souvent : Baptisés.

* * *

A son retour en France, saint Louis eut d'abord à secourir les veuves et les orphelins de la Croisade. Vous connaissez ces détresses.

« Depuis que le benoît roi vint d'outre-mer, il advint plusieurs fois qu'aucunes gentils femmes venaient à lui et lui disaient que leur mari avait été mort outre-mer en son service, et qu'elles avaient dépensé leurs biens, pourquoi elles étaient pauvres et menaient avec elles leurs fils et leurs filles, et priaient le saint roi qu'il leur fit du bien. Et il leur faisait donner par son aumônier à l'une 20 livres, à l'autre dix et plus ou moins, selon ce qu'il lui était avis qu'il lui convenait ; et aucunes fois il demandait si aucune de ces filles savaient lettres, et disait qu'il la ferait recevoir en l'abbaye de Pontoise ou ailleurs. Et souvent faisait donner le saint roi à pauvres chevaliers et à pauvres dames, 20, 30, 40 et 50 et aucunes fois 100 livres pour leurs filles mariées. »

Les seize années qui s'écoulaient entre ces deux croisades sont une des périodes les plus heureuses de notre histoire. Elles sont remplies notamment par de grandes fondations : les maisons-Dieu de Vernon, de Compiègne, les Filles-Dieu de Paris.

La légende rattache à la croisade la fondation des Quinze-Vingts ; elle en fait une sorte d'hôtel des invalides pour 300 chevaliers à qui les Sarrasins auraient crevé les yeux. Il est seulement vrai que saint Louis fut le bienfaiteur très généreux des Quinze-Vingts. Pour y être reçu point n'était besoin d'être chevalier : il suffisait d'être aveugle, et beaucoup de pensionnaires étaient des mendiants.

La Sorbonne a pris son nom du chapelain de saint Louis, mais le roi n'avait pas manqué d'étendre sa sollicitude aux écoliers pauvres ! Il avait acheté deux maisons près des Thermes de Cluny pour en faire ce que nous appellerions une maison des étudiants, et il entretenait cent bourses auprès de l'Université de Paris.

* * *

Devant cette activité bienfaisante, on comprend l'imprécation de Joinville contre ceux qui, dit-il, firent péché mortel en conseillant au roi la croisade de Tunis où il trouva la mort.

Mais la charité des saints ne finit pas quand cesse leur vie. Les vieux hagiographes le savaient, qui ne séparaient point dans leurs récits les saintes actions de leurs héros sur la terre des miracles obtenus sur leurs tombeaux.

Aujourd'hui ceux qui sont le plus dévôts à saint Louis ont une tendance à l'invoquer comme un des patrons et protecteurs de la France plutôt que comme un intercesseur personnel ; très vite sa gloire céleste fut une des parures de sa patrie de la terre. Parmi les miracles vérifiés pour sa canonisation, en voici un qui prouve combien saint Louis en paradis causait de jalousie à ceux qui étaient jaloux de la France.

Un corroyeur anglais, Hue de Norrenton, soutenait que Henri d'Angleterre avait été meilleur homme que lui, et cela, en termes si injurieux que sa femme l'avertit en vain qu'il lui arriverait malheur. Il fut en effet paralysé d'une jambe, et n'en retrouva l'usage qu'en la frottant au tombeau du saint. Après quoi cet Anglais de bonne foi y porta, suivant son vœu, un cerge de la hauteur de la jambe guérie et vint donner son témoignage au procès de canonisation.

C'est le trentième des soixante-cinq miracles qui furent dûment constatés : les autres, et vous voyez leur nombre, témoignent comment le peuple qu'il avait aimé et soulagé le faisait intercéder pour ses misères les plus familières, pour les infirmités corporelles. Nous le prions comme Jeanne d'Arc ; n'oublions pas les générations qui l'ont prié comme la petite sœur Thérèse de l'Enfant Jésus.

A Carême-prenant, c'est-à-dire au mardi-gras, de l'an 1281, il advint un grand malheur dans la maison de Simon Flandrin, bourgeois de Saint-Denis. Sa petite fille Marotte qui avait trois ans et demi jouait vers midi à puiser de l'eau dans un ruisseau qu'on appelle le Ruyllon ; elle y chut, et n'en fut retirée que froide, merveilleusement enflée et noire comme si elle avait été quinze jours sous terre. On alla prévenir sa mère qu'elle était morte, celle-ci accourut tout éplorée en criant : « Saint Louis, rends-moi ma fille, et je te la contrepèserai de froment ! » On crut alors voir quelques signes de vie : on déshabilla l'enfant, ou plutôt, tant elle était enflée, on découpa ses vêtements ; l'après-midi se passa à essayer de la ranimer ; la mère criait toujours : « Saint Louis, rends-moi ma fille, et je te la contrepèserai de froment ! » Enfin, vers le soir, à l'heure où l'on allume les chandelles, l'enfant retrouva la parole. Ce fut pour demander une poire. Simon Flandrin et sa femme eurent leur petite fille, et les pauvres de Saint-Denis eurent son poids de froment.

Il y avait onze ans que le roi Louis était mort près de Tunis, les bras en croix sur son lit de cendre.

Maintenant il y a six siècles et demi ; mais que sont les siècles à ceux pour qui le temps n'est plus ? Puisque vous avez voulu méditer ses exemples, saint Louis fera encore, l'au qui commence, qu'il y ait plus de blé et d'or dans des aumônes, plus de charité dans des cœurs

M^e MARIE DE ROUX,
Bâtonnier du Barreau de Poitiers.



L'esthétique de nos villages

La guerre, on ne le sait que trop, a détruit ou abîmé nombre de nos beaux villages belges ; ce que l'on sait moins c'est que, si l'on n'y met bon ordre au plus tôt, la paix va continuer cette œuvre néfaste.

Après l'expulsion des Barbares d'outre-Rhin, notre malheureux et intéressant pays avait une occasion unique de se relever de ses ruines avec un souci d'esthétique, de pittoresque et d'harmonie, sans négliger pour cela les considérations d'hygiène, de confort et de sécurité. Mais que fait-on, hélas ! Non seulement on reconstruit en laideur ou en banalité, mais on menace de provoquer, çà et là, de nouveaux désastres.

Il y a quelque temps, au cours d'une assemblée de la Commission royale des Monuments à laquelle j'assistais, mon distingué collègue, M. de Munck, qui avait été chargé d'une enquête à Grimberghen, a déclaré qu'il était revenu de sa mission avec l'impression la plus pénible. Il avait constaté, en effet, que le noble aspect de cette localité, une des plus curieuses et des plus intéressantes du Brabant, sera bientôt irrémédiablement compromis, si l'on ne se décide à n'y autoriser que des constructions qui soient, tout au moins extérieurement, en parfaite harmonie avec l'architecture traditionnelle régionale. De l'avis de M. de Munck, — et tous les hommes de goût ne peuvent manquer de s'y rallier — de telles dispositions devraient être prises dans chaque localité du Brabant — et j'ajouterai de la Belgique — dont le charme, comme celui de Grimberghen, résulte surtout de l'existence d'un grand nombre de constructions anciennes, des plus caractéristiques, et qui ont échappé jusqu'ici à la pioche des démolisseurs nationaux et aux pastilles incendiaires des reîtres de l'ex-Kaiser.

Tous ceux, en effet, que préoccupent actuellement la sauvegarde de la nature et la lutte contre la destruction ou l'altération des beaux sites, s'accordent à reconnaître que nos villages se déparent sensiblement de leur charme, perdent leur caractère pittoresque, et pour tout dire, s'enlaidissent chaque jour davantage.

Déjà bien avant la guerre, dans la construction des demeures villageoises, on ne s'inspirait plus guère des principes qui présidaient à l'édification des maisons d'autrefois ; on ne cherchait plus à conserver les avantages qu'offraient ces dernières, avantages qu'on pourrait cependant si bien sauvegarder tout en se conformant aux exigences de la vie actuelle.

Isolées la plupart du temps, dans un champ ou dans une prairie, au coude d'une rivière ou parmi les verdure d'un jardin, leur situation en pleine nature permettrait qu'elles accusassent un cachet rustique du meilleur aloi. Il n'en est rien hélas ! et qu'elles s'élèvent en rase campagne à l'écart de

la route, qu'elles se dissimulent entre les tapis diaprés des vallons ou à l'orée chatoyante des forêts, presque toutes semblent sorties d'un moule uniforme, presque toutes manquent de caractère et de couleur locale.

* * *

Il apparaît que la plupart des maisons que nous ont laissées les campagnards des siècles derniers ont été édifiées selon une bien meilleure inspiration, même dans les particularités que l'opinion réprouve actuellement comme contraires à la mode et au goût du jour.

Quiconque a l'occasion d'en visiter l'une ou l'autre, ne tarde pas à se rendre compte des sérieux avantages qu'elles présentent au point de vue des aises et du confort. Quels aménagements pratiques dans leurs aîtres et leurs dispositions ! Et quelle poésie leurs constructeurs savaient leur donner en les harmonisant si délicieusement avec le milieu spécial où ils les situaient !

On perd trop de vue aujourd'hui que le village, la maison, le mobilier, le jardin, sont tributaires du cadre qui les entoure. La pierre et le bois sont des matières tirées directement de la nature. L'ouvrier peut en changer la forme, non la substance. Les bâtiments qui en sont faits doivent conséquemment tenir, par ces matériaux mêmes, par leurs lignes et par leurs couleurs, au sol, au climat, au ciel qui les environnent. Faute de remplir ces conditions d'harmonie, les demeures apparaîtront discordantes avec le paysage qu'elles dépareront forcément.

Aussi ne savons-nous rien de plus déplorable que cette inspiration architecturale de tant de villages modernes s'alimentant aux sources citadines, que cette mentalité d'exposition universelle présidant à l'édification de bâtisses des styles les plus divers et les plus disparates : l'on peut s'y croire ici en Suisse, là en Angleterre, mais l'on ne s'y sent nulle part dans l'atmosphère du cher pays natal. Naguère, les maisons de nos villages, malgré la diversité de leurs formes accessoires, gardaient entre elles un air d'étroite parenté ; elles restaient en communion parfaite avec le site qui constituait comme leur décor de fond, avec le degré de douceur ou de rigueur de la température régionale, avec les personnes et les choses qu'elles devaient héberger et contenir. Toutes possédaient un jardin dont la haie d'aubépines, de charmes ou de sureaux bordait la route et qui, derrière la porte à claire-voie, montrait un puits à margelle et quelque gros noyer estompant d'une ombre verdoyante les ardoises moussues du toit. Ces demeures, discrètes et modestes, savaient, sans altérer leur style ni leur type, se prêter à l'opulence comme à la pauvreté. C'étaient elles qui donnaient à l'antique province, à nos vieilles bourgades campagnardes, leur physionomie si personnelle, si expressive, si variée en lignes, si chaude en couleur. Elles étaient comme le décor adéquat des mœurs, des usages, des traditions, de l'existence locale d'alors.

* * *

Malheureusement, cette existence a été peu à peu déparée de ces particularités piquantes, et il est à craindre que la guerre en aura encore accentué la défloration. Depuis un certain temps déjà, on a successivement délaissé ou modernisé certaines fêtes religieuses ainsi que la plupart des réjouissances publiques et des traditions dont l'origine se perdait dans la nuit des temps : l'Épiphanie, les Rois, la Chandeleur, le Vendredi-Saint, les arbres de mai, les chemins de sable, les feux de Saint-Jean, les veillées, les pèlerinages, les vieux Noël. Les légendes qui, parfois, revivaient en pittoresques

cérémonies, ou qu'on se racontait à la veillée, ont été remplacées par l'audition du phonographe ou par la lecture du dernier crime sensationnel dans le journal du soir. Les coutumes qui créent entre les habitants d'un même terroir une espèce d'étroite et gracieuse parenté, se sont évanouies dans le flot montant des innovations contemporaines ; les costumes, qui étaient en rapport si direct avec le travail, avec le climat, avec les mœurs, se sont vus uniformément remplacés par la banale défroque du cosmopolitisme.

Comme une invasion de vandales, stimulés par le snobisme de certains riches, se sont abattus un peu partout, enlevant des maisons paysannes le mobilier commode et résistant, l'horloge à caisse, aux sculptures naïves, le bahut de chêne, aux ornements patients, les pots de cuivre, les porcelaines à fleurs, qui s'appariaient si heureusement avec l'architecture des demeures, et toutes ces vieilles choses vénérables ont été remplacées par des pacotilles aussi ineptes que prétentieuses.

Et voilà qu'à présent l'on s'attaque à ce qui restait de plus sacré : la maison elle-même. Comme si la furie teutonne n'en avait déjà pas détruit assez ! Non seulement on jette à bas avec indifférence les mémorables bâtiments des vieux âges, mais de plus on s'attache, dans la construction des maisons nouvelles, à ne plus se souvenir, à ne plus s'inspirer du modèle antique et local : il semble qu'il y ait comme une gageure de vouloir tout faire à l'envers de l'orientation et de renier le passé.

* * *

J'ai connu, au pays mosan, de délicieux villages, joliment campés sur de rustiques coteaux ; les maisons en étaient simples, propres, avenantes, spacieuses. Tout y respirait l'aisance, la joie, la tranquillité. L'ensemble présentait un tableau fait à souhait pour le plaisir des yeux : la vieille église qui semblait couvrir les tombes de son petit cimetière, donnait à l'asile de la mort lui-même quelque chose de calme et de maternel. Avec elle, le presbytère, l'école et l'auberge au toit fleuri de jubarbes roses, formaient le centre vers lequel convergeaient les chemins d'alentour. La dent verte des herbages et des mousses allait grignoter le seuil des demeures et l'ornement de festons d'émeraude ; les frondaisons d'arbres émergeant, çà et là, au-dessus des toitures, les couronnaient harmonieusement.

Et le voyageur rapide qui, du train, avait, par la fenêtre de son wagon, une de ces visions idylliques, ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « O le joli village ! O le délicieux paysage !... » Et il disait vrai, car le village et le paysage ne faisaient qu'un ; ils étaient complémentaires l'un de l'autre.

Aujourd'hui, dans la plupart des agglomérations campagnardes, tout est changé. Ici, des laiteries ou autres fabriques ont surgi ; là, à leur suite, se sont alignées des bâtisses industrielles ou locatives, d'un style désastrieux ; plus loin, se sont élevées des demeures aux allures de villas, flanquées de tourelles grotesques, d'indiscrètes vérandas ou de balcons en fonte dorée. Bref, il n'y a plus de village et il n'y a pas de ville. L'ambiance est devenue hybride ; et l'habitant ne sait plus s'il est citadin ou campagnard. Je ne parle pas de la beauté des autres choses : elle a sombré lamentablement dans la tourmente ; le tout a pris l'aspect confus, désordonné et attristant, qu'imprime l'assemblage brutal d'objets disparates.

* * *

Pourtant, il faut savoir en convenir, la plupart des gens qui construisent ainsi en dépit du bon goût et du bon sens,

le font de la meilleure foi du monde, ne se doutant pas que cet ouvrage puisse leur valoir un blâme. Ils ne savent pas. Ils ne voient pas.

Ce sont donc des habitudes nouvelles qu'il importerait d'inculquer. Il y a des modèles locaux : qu'on les imite ! Il y a des comités consultatifs : qu'on les consulte !

C'est la réforme de la mentalité qu'il faut tenter, c'est l'ignorance qu'il faut s'attacher à vaincre. Et comme il n'y a pas grand'chose à espérer de la part des hommes faits, des hommes ancrés dans la routine de la vie banale et des préjugés, c'est sur l'enfant qu'il faut porter ses efforts. Il ne suffit plus de lui enseigner la géographie et l'histoire selon les formules d'une pédagogie surannée, mais il convient de lui montrer comment l'histoire est née de la géographie, et tout ce que nos libertés, nos traditions, nos mœurs doivent au sol qui les a vues s'épanouir. Il faut lui expliquer que c'est une grave erreur que l'on commet à la campagne lorsqu'on s'imagine que des maisons faites « comme en ville » y prendront un aspect connu ; il faut lui faire comprendre qu'au contraire pareilles bâtisses y donnent plutôt l'impression de l'insolite, du chétif, de l'incomplet, du raté, tandis que la vieille ferme au toit majestueux, avec sa large porte en chêne et ses appentis, ou la maisonnette rustique aux murs chaulés et aux lucarnes fleuries, disent l'aisance du ménage et la joie de vivre, révèlent le nid heureux du paysan d'où semble sortir comme un refrain d'idylle.

Tels qu'ils sont actuellement conçus, les programmes d'instruction et d'éducation du petit campagnard portent celui-ci à communier de plus en plus avec l'humanité tout entière, mais ils lui font trop perdre les contacts nécessaires avec ce qui l'entoure immédiatement, avec le terroir. Or, le terroir c'est le passé, et tout ce que l'être humain fait de grand et de bon, il le fait avec du passé. La famille, la patrie, la religion, c'est du passé. En s'inspirant de l'atmosphère locale, du style local, le village se reliera directement à ses lointaines origines, et chacune de ses parties constituera un document authentique de ses années.

ADOLPHE HARDY.



Benoît XV intime

On publiera des biographies de Benoît XV. Il a grandi étonnamment dans l'opinion depuis sa mort, on le proclame « le Pontife de la Paix, le Pape des missions, le Pape du Sacré-Cœur ».

L'ayant beaucoup connu, nous apportons notre modeste appoint en citant quelques traits qui aideront ses biographes.

Il était né à Gênes, le 21 novembre 1854, en la belle fête de la présentation de la Sainte Vierge. Était-ce un présage ?

Les marquis della Chiesa avaient leur château à Pegli, près de Gênes, au pays des orangers et des fleurs, là où suivant le proverbe « le printemps commence avec la Chandeleur ». Les della Chiesa étaient alliés aux grandes familles qui ont donné des doges à Gênes, aux Doria et aux Spinola. Ils ont eu des amiraux, des diplomates, des ambassadeurs de Gênes et du Piémont.

Sa famille était d'origine française. Elle a suivi le Pape Grégoire XI, quand il a reporté le siège de la Papauté d'Avignon en Italie. Une branche de la famille est restée en France, ce sont les comtes de l'Église.

Jacques della Chiesa s'est senti appelé au sacerdoce à l'âge de douze ans ; il en fit part à son père, mais celui-ci lui demanda de faire d'abord ses humanités et ses études de droit civil. Devenu docteur en droit à Gênes, Jacques della Chiesa alla faire ses études de théologie à Rome, au Collège Capranica, puis à l'Académie ecclésiastique. C'est là que le trouve Mgr Rampolla en 1880, quand il cherchait un

secrétaire de haute distinction pour l'accompagner à la nonciature de Madrid. Il voulait un gentilhomme, un travailleur, un homme pieux. Mgr della Chiesa possédait toutes ces qualités.

Ils travaillèrent ensemble sept ans à Madrid. Le nonce Rampolla revint alors à Rome comme cardinal et fut bientôt nommé Secrétaire d'État. Il prit auprès de lui son secrétaire de Madrid, comme rédacteur d'abord et bientôt comme substitut.

À la Secrétairerie d'État, Mgr della Chiesa travaillait comme deux. Il prolongeait souvent ses veilles chez lui, le soir, à son modeste appartement de la Place Saint-Eustache.

Très occupé à son bureau du Vatican, il recueillait cependant les visites avec bonne grâce. C'est là que je l'ai connu en 1895 et que j'ai eu le bonheur de rester en relations avec lui jusqu'à sa mort, pendant plus de vingt-neuf ans.

C'était un prélat modèle. Avec son illustré ami Mgr Radini-Redeschi, ils organisèrent des retraites annuelles pour les prélats et des nuits d'adoration.

Le travail de bureau ne lui suffisait pas ; le samedi soir, il entendait les confessions à l'église St-Eustache. Avec Mgr Radini, il dirigea un beau pèlerinage italien à Lourdes.

Je le vis plusieurs fois à la Secrétairerie d'État, en 1895 et les années suivantes. C'est lui qui rédigeait les encouragements que le Pape Léon XIII et le cardinal Rampolla me donnaient pour mes conférences sociales ou pour mes livres de propagande : le Manuel social chrétien et le catéchisme social.

Il s'intéressait vivement aux pèlerinages ouvriers qu'amenait M. Harmel, le grand industriel du Val-des-Bois.

Deux fois, en 97 et 98, il est venu dîner à notre procure de Rome avec M. Harmel et quelques invités.

Il favorisa l'essai d'entente entre M. Harmel et M. Féron-Vran pour les deux nuances d'action sociale de Lille et du Val-des-Bois.

En 1897, nous avions invité avec lui le P. Jules, franciscain, nommé par Léon XIII commissaire général pour la propagande du Tiers-Ordre. On parla beaucoup de cette propagande, et Mgr della Chiesa nous dit heureusement qu'il avait été reçu novice du Tiers-Ordre, mais qu'il avait négligé de faire sa profession. Le remède était facile, on prit jour avec le P. Jules, qui alla recevoir la profession du prélat chez lui à la Place St-Eustache.

En 1905, Léon XIII mourut et le cardinal Rampolla allait être élu Pape. Mgr della Chiesa aurait pu être son secrétaire d'État, mais l'intervention de l'Autriche écarta le grand cardinal, qui devint simple archiprêtre de Saint-Pierre.

Mgr della Chiesa resta substitut à la Secrétairerie d'État, mais il n'y était plus heureux. Il y avait des directives nouvelles et d'autres méthodes de travail. Il laissa voir ses regrets et son attachement profond à son ancien supérieur. On le trouva sans doute gênant et on le nomma en 1908 archevêque de Bologne. Il y fut un évêque modèle. Il réorganisa son séminaire et en fit une université régionale, apte à donner des grades. Il rouvrit plusieurs églises au culte et en confia une, « Notre-Dame des Pauvres », à notre institut des Prêtres du Sacré-Cœur. Mgr l'archevêque y prenait plaisir, il y allait quelquefois. Il était là chez « ses Pères », il y passait la journée de la fête du Sacré-Cœur. Il assistait pontificalement à la messe, il dînait avec la communauté, il donnait la bénédiction solennelle l'après-midi.

Je l'ai vu plusieurs fois à Bologne. Un jour que je lui parlais de la question romaine, il me dit : « Vous savez bien qu'un Pape ne pourrait régner à Rome que si la ville était franchement catholique et ce n'est plus le cas depuis que la nouvelle Rome s'est accrue par des immigrants indifférents ou hostiles à la vie catholique ». Cela présageait l'attitude qu'il a prise dans ses relations avec l'Italie.

La tradition romaine voulait que l'archevêque de Bologne fût créé cardinal au premier consistoire qui suivait sa nomination, Mgr della Chiesa fut oublié pendant six ans. En 1912, je lui disais : « Monseigneur, la prochaine fois que je viendrai vous voir, je ne vous appellerai sans doute plus « Excellence », mais « Eminence ». Il me rappela à l'ordre et me dit humblement : « C'est aujourd'hui le premier vendredi du mois, il ne faut pas dire des bêtises comme cela ».

Il ne fut nommé cardinal qu'au printemps de 1914, et le Conclave de septembre le fit Pape. Les cardinaux le choisissaient comme le représentant et l'*Alter ego* du grand cardinal Rampolla.

Son rôle était bien difficile pendant la guerre. Il prit pour directives le désir de la paix, la condamnation des procédés de guerre qui sentaient la barbarie, le secours à toutes les souffrances, la revendication de l'indépendance belge.

Le Vatican devint un vrai ministère de la charité. On y multiplia les secrétaires de la bienfaisance. Que de mères, d'épouses recouraient

au Saint-Siège pour obtenir un rapatriement, un allègement aux rigueurs des prisons et des camps !

Au printemps de 1918, les lettres écrites par le Vatican pour soulager quelque misère arrivaient au chiffre de 70.000.

Le Pape me fit rappeler de Bruxelles par voie diplomatique. Après trois mois, je pus gagner Rome par la Suisse. Je fus accueilli tout de suite par le Pape. Il me parla beaucoup de la Belgique qu'il aimait. Comme je lui disais que le nonce était fatigué et souffrant, il me dit : « Est-il au moins bien dévoué à la Belgique ? » Je pus le rassurer.

Nous causons de son pontificat. Il aimait à se dire le Pape du Sacré-Cœur. Pie IX avait été le Pape de l'Immaculée, Léon XIII, le Pape du Rosaire, Pie X, le Pape de l'Eucharistie.

Benoît XV avait favorisé à Bologne le culte du Sacré-Cœur. Une fois Pape, il développa prodigieusement la consécration des familles au Sacré-Cœur, il chargea notre congrégation de construire à Rome une église votive et se mit en tête de la souscription.

Comme je lui faisais remarquer que la basilique de St-Pierre n'avait pas encore d'autel du Sacré-Cœur, il ordonna dès le lendemain de préparer un tableau qu'on reproduirait en mosaïque. On inaugura l'esquisse du tableau au jour de la canonisation de Marguerite-Marie. Le Saint-Père me dit : « La grande mosaïque coûtera des centaines de mille francs ; il faudra dix ans pour la faire et je ne la verrai pas achevée ». Il avait le projet de renouveler au jubilé de 1925 la consécration universelle au Sacré-Cœur, que Léon XIII nous avait fait faire au commencement du siècle.

Un beau trait du caractère de Benoît XV était la fidélité dans ses affections. Ceux qui l'avaient connu comme simple prélat demeurèrent ses amis après son élection au souverain pontificat.

Il aimait toutes les nobles causes. Combien ne s'est-il pas réjoui de la libération de la Pologne et de l'Irlande ! Il avait de grands projets. Il voulait multiplier les missions et favoriser partout la formation d'un clergé indigène. Il ambitionnait de ramener la Russie à l'unité de l'Église, il pouvait espérer d'y arriver. Il a vu le commencement du triomphe de l'Église. Il avait trouvé à Rome des représentants de quatorze nations auprès du Vatican : il y en a maintenant vingt-quatre.

Espérons que son successeur développera avec succès la grande œuvre si bien commencée de la conquête du monde à Jésus-Christ.

L. DEHON,

Sup. Gén. des Prêtres du Sacré-Cœur.



Nous recommandons à nos lecteurs la Conférence que donnera ces jours-ci à Bruxelles, Anvers, Namur, Verviers, Charleroi, Tournai, Louvain, notre collaborateur

ROBERT VALLERY-RADOT :

« *Comment Minerve perdit la tête
et ce qu'il en advint...* »



On s'abonne

à

La revue catholique
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

D'une servante qui veut se faire maîtresse

Ceci n'est pas un conte, ni même un fait divers pittoresque. Tout simplement c'est une suite de réflexions qui me sont suggérées par les articles de Monsieur le professeur Janssens et du R. P. Fallon publiés récemment dans la *Revue*.

La servante qui veut se faire maîtresse, c'est l'Économie politique. J'ai des raisons spéciales et très pressantes d'honorer grandement l'Économie politique et de l'aimer. C'est une belle et noble science qui mérite qu'on lui consacre une grande partie de son activité ; à ceux qui la cultivent humblement mais assidûment, elle réserve de belles jouissances intellectuelles. Des problèmes comme ceux de la concentration industrielle, de l'organisation syndicale de toute l'activité économique, ceux que soulèvent la monnaie, les prix, les marchés monétaires et financiers, les crises générales sont d'un intérêt scientifique tout à fait passionnant.

Cependant j'estime qu'en général la place que l'économie politique occupe aujourd'hui dans la hiérarchie des sciences sociales est une place usurpée qui ne lui convient pas. On lui demande de trancher des problèmes sociaux, de résoudre des questions importantes fort débattues, qui ne sont pas de sa compétence. Tout au plus, pourrait-elle utilement apporter des matériaux qu'elle aurait au préalable dégrossis et façonnés mais que d'autres sciences sociales, plus compréhensives qu'elle, utiliseraient pour des constructions qu'elle n'est pas qualifiée pour entreprendre elle-même. Et c'est précisément parce qu'on lui demande de remplir complètement des offices qui ne sont pas les siens, qu'on se croit permis de l'accuser de s'en mal acquitter.

Les raisons du rôle vraiment exagéré qu'on veut faire jouer à l'économie politique doivent être cherchées dans l'histoire des faits et dans l'histoire des idées.

Depuis environ 150 ans, les faits économiques exercent sur la vie des nations une influence qu'ils n'ont jamais eue, au même degré, dans aucune civilisation historique. Ces faits ont pris une ampleur, un éclat qu'on ne leur a jamais connu. Cela est si vrai, si apparent, que des sociologues comme St-Simon ont pu construire une philosophie de l'histoire, qui avait pour leit-motiv, la lente préparation à travers toutes les civilisations passées, du règne définitif de l'industrialisme. Le rôle des prêtres, des rois, des hommes d'État, des philosophes et des poètes serait fini. Place aux banquiers, aux industriels, aux commerçants et aux chimistes ! Et de fait, à partir du xv^e siècle commence l'expansion coloniale. Le commerce international se développe et se transforme ; les métaux précieux affluent en Europe. Ce sang nouveau apporté par le commerce réagit sur l'industrie. Le métier recule devant la manufacture. Le capitalisme commercial et financier se crée des organes, à Lyon, à Anvers, à Amsterdam. Les Juifs et les puritains commencent à prendre une influence sociale qu'ils n'avaient jamais connue. Après cela arrive, au xviii^e siècle, la Révolution industrielle qui se continue pendant tout le xix^e siècle et qu'on désigne sommairement et fort imparfaitement sous le nom de machinisme. C'est la grande usine mécanique qui apparaît avec toutes les transformations économiques et sociales qui en sont les conséquences. En même temps l'appareil circulatoire se modifie et dans le même sens. Les chemins de fer, la navigation à vapeur font du monde entier un vaste marché au sein duquel se réalise la division internationale du travail. Ces deux mouvements parallèles modifient profondément la structure économique et sociale des sociétés où ils se produisent. Toutes les habitudes, même celles du paysan perdu au fond des campagnes, autrefois isolées, dans leurs traditions immobiles, sont bouleversées. L'argent et l'or pullulent littéralement, si on compare la production des métaux précieux au xix^e siècle avec celle de toutes les époques antérieures. Le crédit se développe, la banque anonyme remplace le petit banquier local paternel ou usurier. La concentration des banques suit pas à pas la concentration industrielle et souvent la devance.

Tous ces faits sont archi-connus. La conséquence qu'ils comportent est celle-ci : Les phénomènes économiques ont pris dans notre civilisation une importance et un relief tels qu'ils ont pour ainsi dire éclipsé tous les autres faits sociaux ou bien qu'ils se les sont subordonnés. Dès lors rien d'étonnant que la sciences qui a précisément pour objet l'étude de ces faits si saisissants et si importants, soit devenue la reine et même l'impératrice des sciences sociales.

Mais il y a une autre série de causes qu'il convient de chercher dans l'histoire des idées.

C'est au XVIII^e siècle que l'économie politique se constitue véritablement en science autonome, sûre de son objet et, dans une certaine mesure, de sa méthode. Or l'atmosphère intellectuelle dans laquelle cette nouvelle science allait éclore était on ne peut plus favorable aux plus funestes malentendus. Remarquons que c'est en France, avec les physiocrates, en Angleterre, avec Adam Smith, que l'économie politique fait son apparition... Comment, par quelle aberration a-t-on pu appeler le XVIII^e siècle anglais et français un siècle philosophique, c'est ce qui m'échappe absolument. De vrai, de grand philosophe il n'y en a pas un seul en France au XVIII^e siècle et bien peu, s'il y en a, en Angleterre. Des écrivains, des publicistes qui agitent avec une extraordinaire légèreté, et souvent avec une grande ignorance, les plus graves problèmes qui se soient jamais posés à l'intelligence humaine, il y en a des quantités ! Mais des philosophes, au sens vrai du mot, doués de l'esprit métaphysique, comparables non pas même aux grands philosophes de l'antiquité et du moyen âge, mais à Descartes, à Leibniz, à Bossuet, à Malebranche, à Spinoza, il n'y en a pas en France, pas plus d'ailleurs qu'en Angleterre.

La métaphysique est nulle, la psychologie réduite tout entière à l'étude des sensations, la morale ramenée à l'utilitarisme le plus plat, ou à un vague sentiment analogue au sentiment esthétique. Devant cette carence absolue de l'esprit philosophique, l'économie politique avec ses résultats déjà brillants apparaît facilement comme la science sociale par excellence, la science du droit naturel absolu et la réalisation parfaite de la morale utilitaire.

On attribue généralement à Karl Marx l'invention du matérialisme économique. On l'accuse d'avoir noyé tout le social, tout le moral, tout le religieux, tout le droit dans l'économie et d'avoir fait de l'économie politique la seule sociologie acceptable. Certes, Marx et Engels ont bien construit une sociologie unitaire qui prend comme base, comme élément déterminant de l'histoire et de la vie sociale les faits économiques. C'est bien là, en effet, la tare principale du socialisme marxiste et qui vicie non seulement la littérature sociologique qui en est issue, mais encore le mouvement ouvrier qui se réclame de lui.

N'est-ce pas Monsieur Vandervelde, qui sait, quand il le veut, faire preuve de tant d'esprit de finesse, n'est-ce pas lui qui écrivait dernièrement que la construction d'un chemin de fer avait plus d'importance, au point de vue de la propagande socialiste, que la discussion des problèmes religieux et philosophiques ? (1)

C'est donc entendu, le socialisme est un matérialisme économique. Mais ce que je voudrais faire remarquer, c'est que, bien avant Marx, les physiocrates et les disciples d'Adam Smith, grâce à l'indigence philosophique du XVIII^e siècle, avaient professé exactement la même doctrine. C'est le mérite d'Hector Denis, d'avoir montré avec un luxe de preuves peut-être excessif et un peu trop exubérant que la physiocratie n'est pas une simple doctrine économique, mais toute une sociologie, une morale et un droit, bref un pur matérialisme économique. Malgré les différences considérables, à la fois théoriques et pratiques, qui existent entre Marx et les physiocrates, les doctrines, au point de vue philosophique et moral, sont absolument les mêmes. Elles visent l'une comme l'autre à noyer le droit, la morale et le reste dans l'économique.

* * *

Comme je ne vise pas à l'érudition, dans un article de vulgarisation comme celui-ci, je serai sobre de citations.

Parlant de la solidarité qui réunit toutes les classes économiques en ce sens que l'agriculture a besoin des produits du forgeron et vice versa, Dupont de Nemours conclut en ces termes : « La connaissance de cette grande vérité, et de toute la série de ses principes et de ses conséquences, est la science de la vie humaine, qui donne une vraie base à la morale, en offrant un point de réunion à des intérêts contradictoires en apparence ». L'économie politique libérale, c'est donc la science de la vie humaine, tout comme l'économie politique socialiste sera proclamée plus tard la science de la vie sociale.

Et Mercier de la Rivière, dont le nom seul faisait frémir d'enthousiasme ce bon et naïf Hector Denis, Mercier de la Rivière qui commence son livre en déclarant qu'il veut rendre tous les hommes heureux (!), écrit : « Ne soyez pas en peine de notre morale ni de nos

(1) Je n'ai pas lu l'article auquel je fais allusion et je m'excuse d'avance si mon journal m'a induit en erreur. Mais M. Vandervelde sait mieux que moi que si lui-même n'a pas écrit le propos que je lui prête, un pur marxiste n'hésiterait pas à le signer, en en ajoutant d'autres au besoin et de bien plus énormes.

mœurs (une fois l'ordre économique libéral réalisé selon les idées physiocratiques), il est socialement impossible qu'elles ne soient pas conformes à leurs principes ; il est socialement impossible, que des hommes qui vivent sous des lois si simples (la liberté économique) ne soient pas, humainement parlant, les hommes les plus vertueux ». Il suffirait de remplacer la liberté économique que visait Mercier de la Rivière par le collectivisme, on obtiendrait la même doctrine sociale, mais utilisée par le socialisme au lieu de l'être par le libéralisme classique.

Des textes analogues, d'autres plus significatifs encore, on en cueillerait par brassées, dans les œuvres de J.-B. Say, Molinari, Dunoyer, Bastiat, Owen, St-Simon, de tous les écrivains socialistes, des épigones de l'école d'Adam Smith : « We Babbaye Miss Martineau ».

L'essentiel de la doctrine reste toujours le même à travers les arguments les plus divers et les conclusions les plus contradictoires : L'économie politique est la science totale de la vie humaine individuelle et surtout sociale.

Mirabeau, le père qui s'intitulait volontiers *l'ami des hommes*, demandait que tous les curés de France prêchassent au prône du dimanche la doctrine physiocratique. Et Dieu sait si quelques curés éblouis par cet évangile nouveau n'ont pas écouté son appel ! On sait que les socialistes se laissent volontiers comparer aux disciples du Christ qui s'en allaient prêchant aux pauvres de Galilée l'avènement prochain du Royaume des Cieux.

Sans doute la plupart des économistes ne sont jamais tombés dans un matérialisme économique, aussi plat et surtout aussi naïvement sincère. Cependant en pratique, la plupart d'entre eux subissent, à leur insu, l'influence de la tare qui a marqué la science nouvelle dès ses origines. Bien peu se demandent quelle place exacte leur spécialité doit tenir dans l'ensemble hiérarchique des sciences sociales. La plupart s'exagèrent son importance, puisqu'ils s'efforcent de résoudre par leurs propres moyens les questions qui ne sont que pour une minime partie de leur compétence. Dans les meilleurs traités d'économie politique, y a-t-il rien de plus misérable, de plus plat, de plus rempli d'obscurités et de contradictions, que la partie qu'on intitule : « La Répartition des richesses » ? Et cela se comprend aisément, car la répartition des richesses est et doit être dominée par des principes de droit et de justice, de moralité, de science politique, qui échappent à l'économiste pur.

La preuve que la confusion que je signale continue à exister dans l'esprit de la majorité des économistes, c'est le caractère vraiment encyclopédique des ouvrages de Wagner, par exemple, ou de Schmoller. Sous prétexte d'économie politique, il est question de tous les phénomènes sociaux.

Il serait temps qu'une telle confusion cesse, car elle est aussi dommageable pour la science que pour l'action. L'économiste pur, celui qui ne prétend être que cela — et la science est si vaste que l'activité d'un homme suffit à peine à la parcourir en une vie — l'économiste pur est en général très peu qualifié pour résoudre la plupart des problèmes sociaux qui se posent aujourd'hui.

* * *

Un instant de réflexion suffit d'ailleurs pour faire apparaître le véritable rôle de l'économie politique et la place relativement modeste qu'elle doit occuper.

Quel est, en somme, son objet propre ? C'est les richesses matérielles ou, si l'on veut, l'ordre des activités sociales dirigées vers l'acquisition des richesses matérielles.

Il faut à l'homme pour vivre : de la nourriture, des vêtements, un abri, des objets matériels pour aider et soutenir ses activités religieuses, intellectuelles, artistiques, charitables.

Tout cela est indispensable, c'est entendu, d'une importance capitale pour le développement de la vie individuelle et de la civilisation. Mais en somme ce n'est que le substratum matériel sur lequel doit s'édifier la vraie vie humaine qui consiste essentiellement dans le développement harmonieux des facultés intellectuelles et morales, du cœur et de la volonté. Les richesses matérielles, tout au moins dans une quantité suffisante qui varie selon les époques, sont la condition de la véritable civilisation humaine, intellectuelle et morale, mais elles n'en sont ni la cause ni la mesure. Un développement inouï des richesses peut coïncider et coïncide souvent avec un affaiblissement parallèle des qualités intellectuelles et morales d'un peuple.

Par conséquent, les sciences sociales les plus nobles, celles qui ont le droit de fournir aux autres leurs principes et leurs impératifs catégoriques, ce sont les sciences qui ont pour objet le bien humain ou l'homme dans l'intégrité de sa nature spirituelle et morale. Le droit, la morale, la psychologie, la littérature, la politique, l'histoire sociale,

la religion sont des sciences sociales à un titre bien plus éminent que l'économie politique.

Dans toutes les questions, et elles sont innombrables, qui, tout en ayant un côté économique, touchent par un autre côté à l'une quelconque des sciences supérieures que je viens d'énumérer, l'économiste doit se subordonner volontairement aux conclusions de ces sciences. Qu'il fournisse, lui, le plus abondamment et le plus honnêtement qu'il peut les matières, mais qu'il laisse aux véritables architectes sociaux le soin de construire, ou tout au moins, s'il se sent lui-même le désir et la compétence pour le faire, qu'il le fasse selon les canons des sciences supérieures. Des exemples concrets feront mieux comprendre où je veux en venir.

Tout récemment, M. de Leener a publié, dans la « Revue économique internationale » un excellent article sur les Unions civiques et le droit de grève. M. de Leener, comme chacun sait, est un de nos meilleurs économistes belges, pourvu par surcroît d'une forte culture générale de caractère sociologique. Cependant son article, si excellent qu'il soit, pêche par un grave défaut. Il y est naturellement question du droit de grève, des limites du droit de grève, de la grève juste, etc. Pas une seule fois, il ne prend la peine de définir le droit de grève, ni les conditions d'une grève juste, ni le moment où le bien commun l'emporte sur le droit particulier des grévistes. Ce qui est plus grave, il fait appel à l'opinion publique pour juger de la justice d'une grève. Ah non, n'est-ce pas ? M. de Leener sait aussi bien que moi, par ses études de psychologie des foules, ce que c'est que l'opinion publique, combien elle est sensible, folle et crédule. Il sait aussi comment les habiles, les ploutocrates et les démagogues excellent à la créer selon leurs désirs.

Sans doute, M. de Leener a raison de ne pas définir tous les points que je signalais tout à l'heure. Il peut croire que ce n'est pas son métier, comme ce n'est pas le mien. Mais d'autre part, il n'y a rien à écrire d'un peu significatif, de concluant sur toutes ces questions de grèves, de services publics, d'union civique, etc., sans remonter aux principes. Et si, comme je le crois, les économistes ne sont pas compétents pour cela, alors, il faut faire appel aux juristes philosophes, aux politiques philosophes et aux moralistes. Sinon, nous continuerons éternellement à nous battre dans le vide.

Un autre exemple. Les économistes discutent volontiers sur les limites de l'action de l'État. Ils le peuvent évidemment dans une certaine mesure, en montrant par exemple les avantages et les inconvénients économiques de telle ou telle ingérence déterminée. Mais la

question dans toute son ampleur dépasse leur compétence. L'État a la charge et la garde du bien commun. Le bien commun dont il s'agit c'est le bien commun humain temporel, mais le bien total de l'homme, c'est-à-dire surtout le bien de ses facultés les plus élevées, disciplinées et soumises à la loi suprême de la morale. Le bien commun économique n'est qu'une partie de ce bien humain, considérable quantitativement, mais inférieure et subordonnée, qualitativement. La science de l'État est donc supérieure à la science des richesses et encore une fois, dans les questions qui se rapportent à l'activité de l'État, l'économiste est tributaire de la morale, de la philosophie du droit, et de la philosophie politique.

Il y a dans St Thomas un bien curieux passage, sur lequel je n'ai pas le loisir de m'étendre. St Thomas affirme que la science politique domine toutes les autres sciences pratiques et même, dans une certaine mesure, les sciences spéculatives. Et cela parce que la science politique a pour objet la société politique, la cité, dont le bien est le bien suprême temporel auquel tous les autres sont subordonnés. L'idée est pour le moins curieuse, et elle s'apparente à la conception qu'Auguste Comte se faisait de la Sociologie, ainsi qu'aux doctrines de Maurras et de son groupe.

Mais il est temps de conclure ce long article. Hélas ! ma conclusion sera bien mince, comparée à l'ampleur des prémisses. L'économie politique s'est détachée de la morale, du droit, de la politique avec lesquelles elle fut longtemps confondue. Elle s'est créée une vie autonome avec un objet propre et elle a bien fait. Seulement elle a cru pouvoir attirer à elle, toute la série des autres sciences sociales qui existaient avant elle et qui continuent à exister à côté d'elle. En cela elle s'est trompée. En se trompant elle a fait tort à la science, mais surtout elle a nui singulièrement à la pratique. Elle a contribué à donner aux problèmes sociaux une physionomie fautive et à rendre impossibles des solutions pacifiques. Il resterait à dire comment on pourrait remédier à cette situation dommageable. Mais cela c'est une autre histoire, comme dit l'autre, et elle serait un peu longue à conter.

FERNAND DESCHAMPS.

Nous avons reçu du R. P. Fallon une nouvelle réponse à M. Janssens que nous publierons dans notre prochain numéro.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Louis Massignon à Louvain

M. Louis Massignon est venu lundi dernier à la tribune de l'Institut philosophique entretenir la jeunesse universitaire du problème de l'Islamisme.

Ce ne fut pas un discours ni une conférence, mais une causerie presque à bâtons rompus, d'une allure un peu déconcertante, parole ondoiyante et abandonnée qui échappe à l'analyse, pleine d'aperçus piquants, de vues originales, de suggestions hardies, fuyant l'éloquence, voilant par pudeur l'émotion sous l'ironie discrète, craignant d'appuyer, glissant sur les faits, entr'ouvrant des profondeurs et s'en volant aussitôt, fine, nuancée, spirituelle, insinuante, d'ardeur contenue, de grâce exquise, un peu subtile et raffinée sous sa négligence voulue. L'Occident et l'Orient, vigueur et fluidité, semblent se marier dans cette mentalité riche et complexe. J'ai vu des intellectuels de haut vol savourer ce verbe qui leur fournissait une rare jouissance d'esprit, j'en ai vu beaucoup d'autres qui paraissaient bander le ressort de l'attention pour saisir cette pensée dans toutes ses sinuosités.

M. Louis Massignon est une personnalité extrêmement intéressante. Il a passé une quinzaine d'années en pays musulman, chargé de mul-

tiples missions et possède l'arabe comme personne en France. Il a fait par l'intelligence la conquête de l'Islam et... pour un peu l'Islam l'eût conquis à son tour ; il s'est assimilé son génie, a professé la philosophie musulmane au Caire, professe la sociologie musulmane au Collège de France. Son esprit, qui se joue avec une étonnante dextérité dans le dédale de cette civilisation, s'en est si bien rendu maître qu'il fait autorité auprès des fils du Prophète et fut appelé plus d'une fois à prononcer sur leurs litiges.

Délesté de la croyance chrétienne, il se serait senti attiré vers la Sirène islamique. Il a trouvé pour dissiper le sortilège un sauveur dans l'illustre Père Foucauld qui versa dans son âme l'enthousiasme de la croix. Graduellement entraîné par ce maître d'héroïsme jusque vers les sommets de l'idéal chrétien, le jeune et brillant arabisant a compris comme lui le problème islamique et il nourrit la généreuse ambition de propager ces vues d'apostolat en promouvant une sorte de ligue pour la conversion des musulmans. En le présentant à l'auditoire louvaniste, Mgr Deploige pouvait dire qu'à Mgr Leroy « missionnaire savant », qui l'avait précédé à la tribune, succédait « un savant... missionnaire ».

* * *

Je ne dissimulerai pas que le langage de M. Massignon est bien fait pour désorienter des esprits aussi peu avertis que le mien et bouleverser leurs antiques préjugés.

L'Islam, qui fut la terreur du monde pendant de longs siècles et fit jaillir du fourreau l'épée de nos ancêtres, nous apparaît toujours comme l'invincible ennemi de la chrétienté, le Croissant comme l'irréductible adversaire de la Croix. Sa puissance fait frémir. Mahomet est le seul qui ait arrêté Jésus-Christ, il a failli lui prendre l'Europe dont on ne l'a chassé qu'après avoir guerroyé pendant dix siècles, il lui a volé l'Asie presque entière et toute l'Afrique. Imposture, volupté, cruauté se sont réunies en un faisceau redoutable, dès ses origines, pour en faire la religion conquérante et exterminatrice. Du jour où il s'est effondré en Occident, il s'est emparé de la race nègre et a jeté les bases d'un empire dont le morcellement n'a pas empêché les progrès. Dans ce duel mystérieux, qui commença en 622 entre le christianisme et l'islamisme, n'apparaît-il pas sur le théâtre de l'histoire, malgré d'éclatantes défaites, toujours invaincu ?

Nous avons encore, nous, dans l'oreille les accents enflammés du cardinal Lavignerie prêchant la croisade contre l'esclavagisme. Nous avons encore sous les yeux les massacres des Arméniens.

Le sectateur du Coran passe encore aux yeux de beaucoup comme réfractaire à la pénétration de l'Évangile, inconvertissable, indécrottable, parce qu'il est aussi convaincu de sa supériorité sur le chrétien que celui-ci de la supériorité de l'Église sur la synagogue, parce qu'il est asservi à une religion qui lui permet d'assouvir ses plus impérieuses passions en les légitimant, en les consacrant, en les sanctifiant, pour ainsi dire.

Toutes ces idées, M. Massignon les bouscule à sa manière, et il se dégage en fin de compte de ses mises au point, de ses exposés, une conception passablement différente.

Il débute par une étude de politique coloniale sur la société patriarcale et primitive des peuples bantous adonnés au fétichisme ou plutôt à l'animisme, comparée à la communauté musulmane et à ses institutions. Il approfondit ensuite le phénomène contemporain si intéressant du passage de l'animisme à l'islamisme, l'agitation communiste qui soulève les nègres à Java, en Égypte, en Russie et dont l'Islam est le levier. Il pénètre dans l'âme musulmane et y découvre les salutaires effets d'un système religieux, d'une discipline à maints égards bienfaisante et moralisatrice : la reconnaissance de l'autorité du père et du mari — si ébranlée chez nous — le droit à l'école confessionnelle — encore si contesté en pays chrétien — la proscription de l'alcoolisme, de la prostitution, des licences vestimentaires et théâtrales — tares de décadence si largement tolérées chez nous. Cette analyse faite avec une science étonnante des moindres détails et agrémentée par des parallèles du plus savoureux humour avec nos vertus, le conférencier disert examine la politique chrétienne envers l'Islam.

Il observe que l'Église n'a pas cherché à dissocier la puissance musulmane, que la politique pontificale s'est bornée à sauvegarder la chrétienté et les chrétientés d'Orient. Par les Croisades, le Moyen Âge affronta l'Islam pour revendiquer la primauté de l'intégrité de sa foi contre la négation des forces surnaturelles, contre le déisme antitrinitaire, contre la théorie de la justification par la foi sans les œuvres, contre le rejet des livres inspirés, trépied de la théologie musulmane : l'apré monothéisme, le fatalisme et la substitution du Coran à l'Évangile.

Alors, se retournant vers les protestants qui, pour pacifier le monde noir en l'arrachant à l'émancipation fomentée par l'Islam, voudraient prêcher contre lui une nouvelle croisade, l'ingénieux controversiste leur assène en souriant cette réplique cinglante : « Vous êtes d'étranges continuateurs des Croisés, vous avez passé dans l'autre camp, épousé les idées qu'ils combattaient, vous négateurs du Christ-Dieu, fidéistes, partisans du libre-examen, votre christianisme adultéré, musulmanisé n'a plus d'armes contre l'islamisme, vous avez abjuré la foi qui fut l'âme des croisades.

Serrant de plus en plus étroitement le problème, observant avec la plus scrupuleuse attention la crise que traverse l'Islam qui se libéralise au contact du rationalisme contemporain, convaincu par ailleurs de tout ce que son monothéisme foncier supporte encore de vertus naturelles, M. Massignon estime qu'il est de sage politique d'empêcher le musulman de perdre sa foi et de lâcher la bride à ses instincts communistes et révolutionnaires.

Leur Allah, après tout, est le vrai Dieu, le Dieu d'Abraham dont leur père Ismaël a transmis le culte à sa postérité. N'y a-t-il pas dans cette croyance un principe de rénovation spirituelle, une pierre d'attente où poser l'édifice de la foi ?

* * *

Il est advenu le temps où l'Islam peut être abordé par une nouvelle méthode. L'âme de feu du P. Foucauld a compris mieux que personne p: ut être avant lui que les fils du Prophète n'étaient pas les parias

de la Révélation chrétienne et qu'il fallait aller à eux... Comment ? Ah ! Ils se drapent dans le manteau du Prophète, exaltent le Coran au-dessus de l'Évangile. Que l'apôtre leur apporte un Évangile vivant enluminé par ses vertus ! Qu'il dresse devant eux un Christ sculpté, crucifié dans sa propre chair ! Qu'il fasse apparaître en face de leur monstrueux égoïsme la charité radieuse et triomphante, en face de leur religion voluptueuse et féroce la pauvreté, la chasteté, l'immolation et le sacrifice, en face de leur insolent orgueil l'humilité et l'effacement du moi. Dans cet évangile portatif, plus difficile à composer qu'un tome savant, ils finiront par déchiffrer en mystérieux caractères le nom sauveur : Jésus-Christ.

La solution du problème islamique, c'est la sainteté.

Voilà pourquoi le grand marabout chrétien, le P. Foucauld s'est enfoncé dans les thébaïdes africaines, a pénétré jusque dans les profondeurs sahariennes, au Hoggar, chez les Touaregs, pour les apprivoiser par l'amour, pour leur faire entrevoir à travers leurs épaisses ténèbres l'idéal chrétien incarné dans le missionnaire. Au moins faudrait-il, disait Louis Massignon de son air détaché, ne pas leur donner du christianisme une image trop caricaturale, leur offrir au minimum un fidèle reflet de l'idée chrétienne. Après cela, ils massacreront, peut-être, encore l'apôtre, comme ils firent avec le P. Foucauld, mais les bourreaux vénéreront leur victime et sa tombe fera germer la vie.

Il reste que les Musulmans sont une communauté monothéiste, que leur Coran — trop déprécié par les uns qui le jugent imbécile et illisible, trop exalté par les autres — est une image affaiblie de la Bible. Points d'attache et de soudure précieux, ou, si l'on veut, points de repère et jalons pour l'acheminement de l'âme maure de la religion naturelle vers la Révélation surnaturelle.

Je m'arrête, craignant d'avoir marqué peut-être d'un relief trop accusé des pensées qui étaient toutes en demi-teinte et je confesserai loyalement qu'on sort d'une telle réunion très content de l'orateur qui vous appelle si délicatement, si irrésistiblement à l'héroïsme apostolique, très mécontent de soi, de se sentir si loin de ces sommets. C'est le cas de redire le mot de Louis XIV, à l'issue d'un sermon qui ne lui avait pas mâché la vérité : « Le prédicateur a fait son devoir, souhaitons de faire le nôtre ».

J. SCHYRGENS.

L'activité dominicaine.

Après les fêtes mondiales du septième centenaire de saint Dominique, il est intéressant de connaître l'importance actuelle de son Ordre dans le monde.

Les chiffres statistiques ci-dessous viennent de l'Agence catholique de Fribourg :

L'Ordre est divisé en 31 provinces auxquelles il convient d'ajouter la Congrégation de Saint-Marc à Florence et la Congrégation enseignante du Tiers-Ordre, fondée en France par le P. Lacordaire.

L'Ordre possède 202 couvents proprement dits, 150 maisons secondaires ainsi que 34 stations de missions étrangères. Dans l'ensemble, l'Ordre héberge 4.737 religieux, dont 2.858 prêtres, 933 novices et postulants, 946 Frères. L'Ordre dirige 3 Facultés publiques de théologie à Manille (Philippines), à Fribourg (Suisse), et le collège papal Angélique à Rome. A l'Université de Fribourg 16 professeurs effectifs et un honoraire (le P. Weiss) enseignent dans différentes branches. Au collège Angélique à Rome, il y a 23 Pères. La province érigée dans l'Empire d'Allemagne, il y a environ vingt-cinq ans, comporte 6 couvents et 1 vicariat, hébergeant 113 Pères, 42 novices et Frères. Dans les anciens États austro-hongrois 23 maisons donnent l'hospitalité à 409 religieux, dont 237 Pères. Dans les missions étrangères 487 Pères trouvent de l'occupation.

Malgré les suites néfastes de la grande guerre qui fit souffrir tout spécialement les provinces italiennes et françaises, l'Ordre s'est accru depuis le dernier recensement général (1910) de 267 religieux.



Les abonnements commencent à courir, à partir du numéro qui suit la réception de la demande d'abonnement. Les nouveaux abonnés peuvent, s'ils le désirent, recevoir les numéros antérieurs à la date de leur abonnement.

ROME

La vie de l'Église

Le Calendrier de la Congrégation des Rites pour 1922 prévoit 21 séances dont les plus importantes :

Le 31 janvier : Troisième Congrégation préparatoire pour l'héroïcité des vertus de la vénérable servante de Dieu, *Madeleine de Canossa*.

Le 14 février : Congrégation générale pour l'héroïcité des vertus de la vénérable servante de Dieu, *Thérèse Verzeri*.

Le 7 mars : Congrégation antépréparatoire pour les miracles de la vénérable servante de Dieu, *Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus*.

Le 4 avril : Congrégation antépréparatoire pour les miracles du vénérable serviteur de Dieu, *Robert Cardinal Bellarmin*.

Le 2 mai : Congrégation préparatoire pour l'héroïcité des vertus de la vénérable servante de Dieu, *Marie-Euphrasie Pelletier*.

Le 16 mai : Congrégation générale pour l'héroïcité des vertus du vénérable serviteur de Dieu, *Pierre-Julien Eymard*.

Le 13 juin : Congrégation préparatoire pour l'héroïcité des vertus du vénérable serviteur de Dieu, *Frère Marien da Rocca Casale*.

Le 27 juin : Congrégation générale pour l'héroïcité des vertus de la vénérable servante de Dieu, *Jeanne Antide Thouret*.

Le 18 juillet : Congrégation préparatoire pour les miracles du vénérable serviteur de Dieu, *Michel Garicoïts*.

Le 8 août : Congrégation antépréparatoire pour l'héroïcité des vertus de la vénérable servante de Dieu, *Bernadette Soubirous*.

Le 24 octobre : Congrégation antépréparatoire pour les miracles du vénérable serviteur de Dieu, *André-Hubert Fournet*.

Le 21 novembre : Congrégation antépréparatoire pour les miracles du vénérable serviteur de Dieu, *Antoine-Marie Gianelli*.

Le 29 novembre : Congrégation générale pour l'héroïcité des vertus du vénérable serviteur de Dieu, *Frère François da Camporosso*.

Le 19 décembre : Congrégation préparatoire pour l'héroïcité des vertus du vénérable serviteur de Dieu, *Fratel Benilde*.

Lecture réconfortante et qui rappelle la grande mission de l'Église : peupler le ciel de Saints ! Qu'elles apparaissent mesquines les intrigues politiques et les considérations humaines à côté de cette vraie vie de l'Église qui commence ici-bas pour s'épanouir dans l'éternité...

Benoît XV et le modernisme

La plupart des journalistes et autres gens « bien informés », n'ont cessé, depuis la mort de Benoît XV, d'opposer sa politique et ses méthodes de gouvernement de l'Église, particulièrement en matière doctrinale, à celles du Pape « intransigeant » Pie X.

Nous leur conseillons de relire, dans la première Encyclique de Benoît XV, le passage concernant la lutte contre le modernisme et l'esprit moderniste. Et voici le dernier décret émané de son autorité.

En exécution des ordres reçus du Saint-Père, nous prescrivons ce qui suit :

1° Il est interdit à tous les ecclésiastiques, séculiers et réguliers, résidant à Rome ou dans son district, de faire partie du Cercle universitaire d'études historico-religieuses, et de tous autres cercles, groupes, associations, réunions qui suivent une méthode analogue ou manifestent une semblable orientation ;

2° Quiconque, parmi les ecclésiastiques mentionnés ci-dessus, aurait donné son nom à l'un de ces cercles, groupes, etc..., et se serait engagé à y donner des conférences, devra, dans les huit jours qui suivront la promulgation du présent décret et sous peine de suspension a divinis encourus IPSO FACTO à peine expiré le délai accordé, renoncer à donner des conférences et déclarer qu'il se retire du cercle, groupe, etc... auquel il appartient.

Le présent décret doit être considéré comme promulgué par l'insertion dans « *L'Osservatore Romano* ».

De notre résidence, le 18 janvier 1922.

B. Cardinal POMPILI, Vicaire de Sa Sainteté.
F. Chan. PASCUCCI, secrétaire.

(La chronique de notre collaborateur, M. Louis Picard, nous étant parvenue trop tard, ne pourra paraître que dans le prochain numéro.)

ÉQUATEUR

Garcia Moreno

Les cinq cardinaux de France ont envoyé à Mgr l'Archevêque de Quito, à l'occasion du centenaire de la naissance de Garcia Moreno, une lettre dont nous extrayons ces lignes :

« Il ne fut pas de ces catholiques ignorants ou timides qui dressent une cloison étanche entre leurs pratiques individuelles et leur action civique ou sociale. « Puisque nous avons le bonheur d'être catholiques, aimait-il à répéter, soyons-le logiquement et franchement, dans la vie publique comme dans la vie privée. »

Et ce fut le programme de sa carrière politique aussi bien que de son existence intime.

Ses concitoyens le portèrent et le maintinrent au pouvoir. Il eut le rare mérite de s'y montrer fidèle à lui-même. C'est au « nom de la Sainte Trinité, au nom de Dieu, auteur, conservateur et législateur de l'univers » qu'il fit voter la nouvelle Constitution de la République équatorienne. Et cette Constitution s'inspirait essentiellement de ce principe supérieur affirmé par le président dans un message au Congrès : Pour gouverner l'État... il faut avant tout moraliser le peuple ; et pour moraliser le peuple, il faut restituer à l'Église l'indépendance dont l'a dotée son divin Fondateur ».

La récompense ne se fit pas attendre, et elle réservait à notre siècle une leçon des plus opportunes.

Alors que les sectes antichrétiennes ont répandu partout ce détestable préjugé qui fait du laïcisme officiel une condition du progrès social, et, de tout gouvernement soumis à la loi divine un pouvoir inféodé à la réaction, l'alliance de l'Église et de l'État, cimentée par Garcia Moreno, devait assurer, à votre République, après tant de révolutions, une ère de calme et de prospérité.

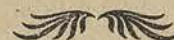
Quelques années suffirent à ce réformateur, sagace autant que résolu, pour donner à l'enseignement public un développement qui dépassait toute espérance, et pour sillonner votre pays de routes qui procuraient un nouvel essor au commerce et à l'industrie. Et Garcia Moreno sut réaliser ces perfectionnements intellectuels et ces améliorations économiques, non seulement sans grever le budget ni alourdir les contributions, mais encore en relevant les finances nationales et en allégeant le poids des impôts.

Il avait cherché « d'abord le royaume de Dieu et sa justice » et tout le reste lui était donné par surcroît. »



La *Revue catholique des idées et des faits* publiera en supplément, pour ses abonnés, les Grandes Conférences Catholiques, qui se donneront à Bruxelles cet hiver, sous le Haut Patronage de Son Eminence le Cardinal Mercier.

Sont annoncés déjà : MM. Louis Bertrand ; le prince Troubetzkoy ; Mtre Henry Robert, du Barreau de Paris ; André Tardieu, ancien ministre, délégué de la France au Congrès de la Paix ; le Maréchal Fayolle ; le Marquis Robert de Flers, de l'Académie Française ; Son Eminence le Cardinal Dubois, archevêque de Paris ; le Maréchal Foch ; le comte de Lasteyrie, député ; Paul Bourget, de l'Académie Française.



CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6
BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911

GROS :
rue des Bogards, 16
BRUXELLES**SAVON
DALTON**
Pour votre toilette

VINS ET SPIRITUEUX

GÉRARD VAN VOLXEM

164, Chaussée de Ninove, Bruxelles

Grands vins de Bordeaux
-:- et Bourgognes -:-
en fûts et en bouteilles

DEMANDEZ NOTRE PRIX-COURANT GÉNÉRAL

La société anonyme "BRABO FILMS,"

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets ; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie ; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques.

Donne : 1) Des séances à domicile ; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes ; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité.

Téléphone — Anvers 6044

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :

Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Comptes-Courants. — Ouvertures de crédit. — Cautionnements pour travaux publics.*Comptes-Chèques.* — Les titulaires d'un compte ont la faculté de rendre les effets et quittances qu'ils ont à payer payables aux caisses de la Banque sans aucun frais.*Dépôts à terme.* — Intérêts à convenir.*Escompte et encaissement* d'effets de commerce et quittances sur la Belgique et l'Étranger à des conditions très avantageuses. Tarif sur demande.*Avances-Prêts,* sur des fonds publics belges et étrangers régulièrement cotés, ainsi que sur immeubles.*Chèques, Mandats et Lettres de crédit* sur toutes les villes belges et étrangères.*Fonds publics.* — Ordres de bourse tant à Anvers qu'à Bruxelles, Paris, Londres, etc.*Coupons.* — Négociés sans frais.*Caisse d'Épargne.* — Intérêts 3 1/2 %.*Coffres-Forts blindés,* offrant le maximum de sécurité contre le vol et l'incendie.

Typographie — Lithographie — Registres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

FRANÇOIS VAN NES

(Successeur)

Tél. Br. 2764 BRUXELLES 13, rue de la Colline

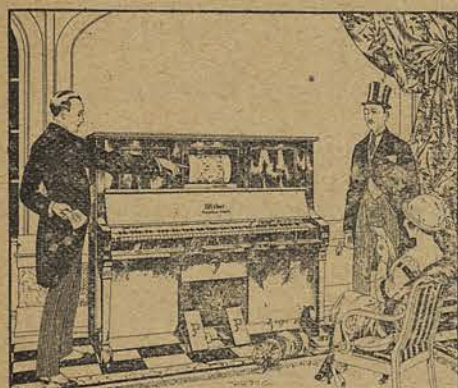
PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus - Cartes d'Invitation - Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

LE "PIANOLA,"



apporte dans toute famille le repos de l'esprit et une source d'intérêt musical toujours renouvelée. Depuis 25 ans qu'il a fait son entrée en Belgique, il a facilité l'éducation musicale à tous ceux qui s'y sont intéressés, permettant d'approfondir tous les genres de musique, classique et moderne.

Une Audition de "PIANOLA," est toujours intéressante.

IL N'Y A QU'UN VÉRITABLE "PIANOLA,"

lequel est la propriété exclusive de

THE ÆOLIAN COMPANY

dont la seule agence à Bruxelles est confiée à la manufacture de pianos

A. HANLET

MAISON BELGE

Fondée en 1866

212, Rue Royale
Téléphone Brux. 7632

A LA VIERGE NOIRE Bruxelles

Coin des rues Ste-Cathérine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE
Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

BOVRIL

LE STIMULANT PRÉFÉRÉ
DONNE APPÉTIT
TONIQUE AGRÉABLE
" LA FORCE MÊME "

" BOVRIL " DANS LA CUISINE
" BOVRIL " AU CAFÉ
" BOVRIL " POUR MALADES
EXTRAIT " BOVRIL " EN POTS

AFTERNOON THÉ
" COVRIL "

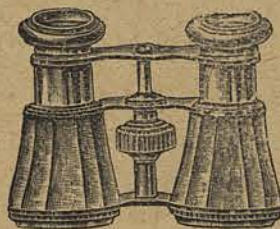
Dans toutes les épiceries

C^o BOVRIL
39c, Rue du Lombard
Bruxelles Tél. B. 163.49



MAISON DU LYNX

rue de la BOURSE, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles
Baromètres — Faces à main
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
de Messieurs les Médecins-Oculistes